

atulle'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



RAPPORT
d'activités

2020



Sommaire

- 4. L'histoire de notre communauté
- 5. La vie de l'agglomération
- 18. Une ambition collective
- 20. Un territoire toujours plus attractif
- 28. Dessiner un territoire cohérent
- 37. Un territoire durable et vivant
- 44. Un territoire solidaire
- 45. Imaginer le territoire de demain
- 46. L'annuaire des services

Tulle agglomération

Rue Sylvain Combes
19000 Tulle

Directeur de publication

Michel Breuilh, président de Tulle agglomération

Responsable de la publication

Laurent Siblot, directeur général des services

Rédactrice en chef

Marie Cailleaud, responsable de la communication

Rédaction

Les services de Tulle agglomération

Crédits photos

Les services de Tulle agglomération, Malika Turin, Marie Frayssinet, Tulle en Corrèze, Alain Montaufier, A Bicyclette, Nadia Mauléon, Nadia Chérière, Ville de Tulle, CEN Limousin, Affinité Beauté, AdobeStock.

Mise en page

Sylvie Mahé

Imprimé à 200 exemplaires par

Maugein Imprimeurs
sur papier 100% PEFC



Le président
Michel Breuilh

ÉDITO

"Jouer collectif"

Nous avons tous envie de tourner la page d'une année 2020 traumatisante du fait de la crise sanitaire qui nous a tous frappés. Ses conséquences sont très importantes tant par ses aspects humains, économiques, psychologiques que financiers. Elle a durement impacté notre vie quotidienne avec un sentiment d'enfermement, une restriction de libertés mais aussi une rupture du lien social...

Dans le même temps, le bassin d'emploi du Pays de Tulle et plus largement celui de la Corrèze ont été lourdement touchés avec la fermeture annoncée de l'entreprise BorgWarner, installée dans la zone d'activités de La Montane.

Enfin, le renouvellement électoral de 2020 a aussi été hors norme pour l'installation des nouveaux conseillers communautaires. Malgré le report du 2^e tour des élections municipales, Tulle agglo, en plus de sa participation au plan de soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, a mis en place à la fin du printemps un fonds de soutien économique de 500 000 € à destination des chefs d'entreprise de moins de 10 salariés, artisans, commerçants du territoire. Ces aides directes de 1 000 € à 3 000 € ont bénéficié à plus de 300 entrepreneurs.

La communauté d'agglomération, espace de concertation avec les 43 communes qui la composent, est un acteur majeur du territoire à travers ses services aux entreprises et aux habitants. Je tiens à rappeler qu'elle exerce les compétences confiées par ses communes membres ou celles de droit. Elle dispose de personnel compétent pour rendre des services publics de qualité. Je tiens à saluer leur engagement durant les périodes de confinement, permettant ainsi la continuité d'activités.

Même si la crise Covid a impacté les finances de Tulle agglo, cette dernière garde la volonté de conduire les projets structurants décidés par les élus. Le précédent mandat a posé les bases de ce développement et de cette attractivité dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la santé, de la petite enfance, du numérique, de l'économie... Un nouveau projet de territoire 2021-2026 est à bâtir collectivement et son élaboration est en cours.

En 2020, plus que jamais, nous avons eu besoin de nous rassembler, de "jouer collectif" dans l'intérêt du Pays de Tulle, de son activité économique, de son environnement et de la présence de services publics indispensables à la population. Il nous faut continuer en ce sens.

L'HISTOIRE de notre communauté

Depuis 1993 la communauté, devenue agglomération, a grandi au rythme des transferts de compétences, des adhésions de nouvelles communes et des nouveaux services.

■ LES GRANDES ÉTAPES

Tulle agglo a été créée en 1993 de la collaboration de 12 communes. Elle fut la première intercommunalité de Corrèze et l'une des toutes premières en France. À l'époque, elle comptait 2 agents et 21 élus communautaires. Près de 30 ans plus tard, l'agglo réunit 43 communes, 73 conseillers communautaires, 224 agents et met en œuvre 19 compétences (obligatoires ou facultatives).

Depuis 1993, 6 présidents se sont succédé, de François Hollande (1993-1995) à Michel Breuilh (2014-...), dont François Montazeau (1995-1998), Michel Michaud (1998-2001), Jean Combasteil (2001-2008) et Élie Bousseylol (2008-2014).



Chiffres clés



43
communes



45 000
habitants



868
km²



73
conseillers
communautaires

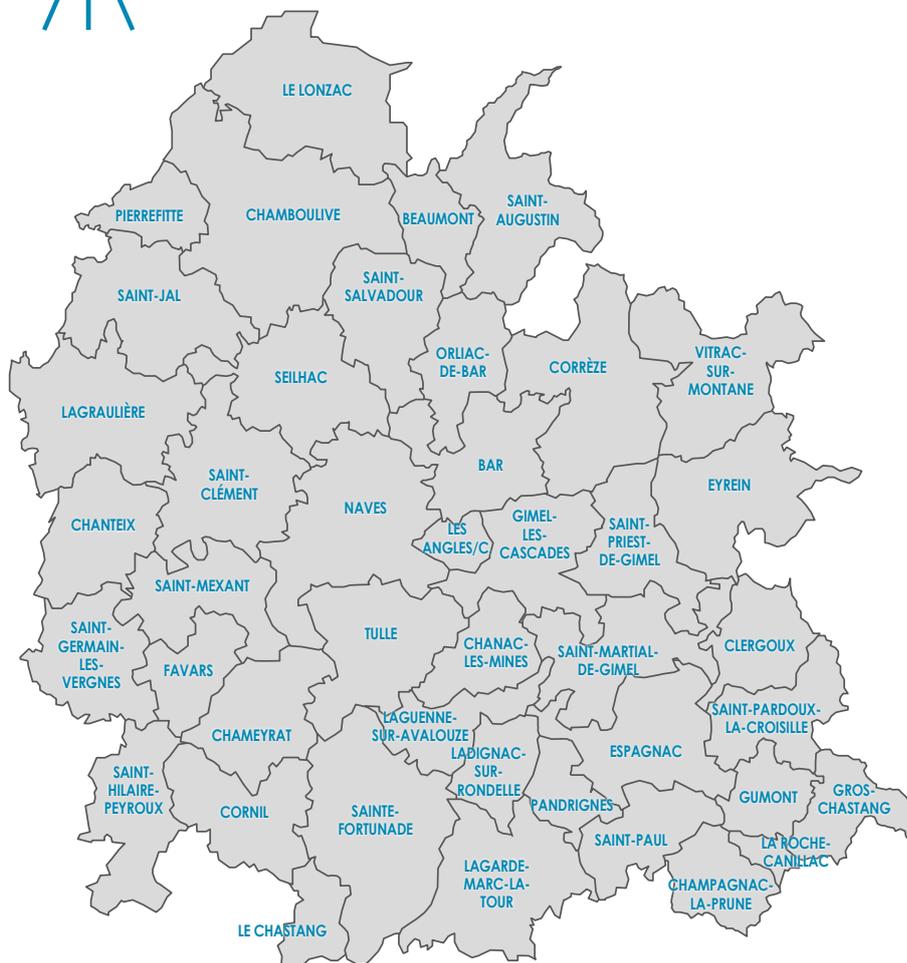


217
agents



Le territoire aujourd'hui

Le périmètre actuel de la communauté date de 2017.



L'info en plus

**LA NOUVELLE-AQUITAINE COMPTE
153 INTERCOMMUNALITÉS,
DONT 25 COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATION.
TULLE AGGLO EST L'UNE DES
2 AGGLOS DE LA CORRÈZE
(SUR 9 INTERCOMMUNALITÉS).**

LA VIE de l'agglo

Chaque commune est représentée au sein des instances de l'agglomération, qui étudient, préparent et suivent les compétences déléguées à la communauté.



Le conseil communautaire

73 conseillers titulaires

dont 1 président, 12 vice-présidents
et 5 conseillers délégués

Il vote après examen des délibérations.

En 2020, **7** conseils réunis et **126** délibérations adoptées.



Les commissions et groupes de travail

Composées de conseillers
communautaires et municipaux,
elles proposent, échangent
et développent les dossiers
et projets ensuite soumis
au bureau et au conseil.

12 commissions

+

5 groupes de travail

=

Finances et affaires générales

Développement économique

- . Tourisme
- . Politique locale du commerce
- . Agriculture et circuits courts

**Projet de territoire, Numérique,
Communication et Relations
avec les communes**

**Habitat, Politique de la Ville
et Gens du Voyage**

**Transition écologique
et énergétique**

**Attractivité et aménagement
du territoire**

- . Offre de santé

Travaux, Voirie et Patrimoine

**Collecte et Valorisation
des Déchets**

Cycle de l'eau
. GEMAPI

Mobilités et Transports

Culture

**Petite Enfance,
Jeunesse et Sports**



Le bureau communautaire

Le président

+

Les 12 vice-présidents

+

9 conseillers

Il prépare les délibérations du conseil et vote sur les sujets
qui lui sont attribués par délégation du conseil.

En 2020, **8** réunions du bureau et **44** délibérations adoptées.



Les décisions du président

Conformément aux attributions que le conseil communautaire
lui a déléguées, le président a signé **120** décisions en 2020.



Zoom sur...

■ LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Réunissant l'ensemble des maires des 43 communes, elle donne un avis sur les sujets majeurs concernant les relations entre les communes et la communauté d'agglomération.

En 2020, 1 conférence des maires et 4 sujets débattus : état des lieux du déploiement de la fibre optique sur le territoire, PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), pouvoirs de police spéciale, méthode d'élaboration du projet d'agglomération.

LES ÉLECTIONS

Une installation de gouvernance singulière

Initialement programmées les 15 et 22 mars 2020, les élections municipales et intercommunales ont été perturbées par la crise sanitaire. La Covid-19 a non seulement interrompu de plusieurs mois l'élection de nouveaux élus locaux mais a également mis la gouvernance de l'agglomération dans une situation inédite..



De janvier à mars 2020

■ LE PRÉSIDENT

Michel Breuilh

■ LES VICE-PRÉSIDENTS

Michel Jaulin

Dynamique territoriale

Bernard Combes

Développement éco

Arnaud Collignon

Mobilités et Numérique

France Rouhaud

*Petite Enfance / Jeunesse /
Tourisme*

Josiane Brassac-Dijoux

Cycle de l'eau et Rivières

Betty Dessine

Valorisation environnementale

Jean Mouzat

Voirie et Patrimoine

Jean-François Labbat

Finances

Ana Maria Ferreira

Habitat et Logement

Daniel Ringenbach

Culture et Sports

Éric Bellouin

Transition énergétique

■ LES AUTRES MEMBRES

DU BUREAU

Émilie Boucheteil, *Communication*

Stéphanie Vallée, *Ens. Sup.*

Henri Jammot, *Zones d'activités*

Fabrice Marthon, *Commerces*

Bernard Jauvion, *Assainissement*

Alain Chèze, *Agriculture*

Pascal Caviite

Roger Chassagnard

Marc Géraudie

Christophe Jerretie



De mars à juillet 2020 : un conseil de transition

La crise sanitaire a décalé le 2^e tour des élections municipales au mois de juin. Conséquence pour l'agglomération durant cette période, le conseil communautaire était "mixte" et réunissait :

64 conseillers communautaires élus dès le 1^{er} tour (mandat 2020-2026)

**+
9 conseillers (mandat 2014-2020)**

Le président, les vice-présidents et conseillers délégués ont assuré la gouvernance de l'agglomération, même si certains d'entre eux n'étaient plus élus au sein de leur commune.

*L'info
en +*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE RÉUNIT 73 CONSEILLERS. Selon le nombre d'habitants, les communes disposent d'un ou plusieurs représentants au sein de la communauté d'agglomération : 1 conseiller pour les communes de moins de 1 000 habitants ; 2 pour les communes de plus de 1 000 habitants ; 18 pour Tulle. Retrouvez l'ensemble des élus sur : agglomeration-tulle.fr/élus-de-lagglo

Le président
Michel BREUILH



*Juillet 2020,
l'installation définitive de la gouvernance*

Le 15 juillet, le conseil communautaire s'est réuni pour élire l'exécutif de l'agglo pour les 6 prochaines années.

Les vice-présidents



Betty DESSINE
Finances



Bernard COMBES
Développement
économique



Jean-François LABBAT
Projet de territoire
Relations avec les communes
Communication - Numérique



Ana Maria FERREIRA
Habitat
Politique de la ville
Gens du voyage



Éric BELLOUIN
Transition écologique
et énergétique



Yvette FOURNIER
Attractivité
Enseignement supérieur
et Formation



Jean MOUZAT
Voirie
et Patrimoine



Stéphanie VALLÉE
Collecte et Valorisation
des déchets



Henri JAMMOT
Cycle de l'eau
Assainissement



Daniel RINGENBACH
Mobilités
Transports scolaires et public



Christèle COURSAT
Culture



Fabienne LATOUR
Petite Enfance
Jeunesse et Sports

■ LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Pierre-Marie Capy, Agriculture et Circuits courts
Pascal Fouché, Offre de soins
Christian Madelrieux, GEMAPI
Fabrice Marthon, Politique locale du commerce/artisanat
Sophie Roy, Tourisme
Émilie Boucheteil
Pascal Cavitte
Roger Chassagnard
Bernard Jauvion



Chiffres clés

Parmi les **73** conseillers communautaires, on compte :
• **37** conseillers communautaires élus pour la 1^{re} fois
• **28** femmes soit 38 %
• **41** maires siègent à l'agglo :
- **10** femmes (contre 6 sur le précédent mandat)
- **31** hommes

LES COMPÉTENCES de Tulle agglo

Les communautés exercent, en lieu et place de leurs communes membres, un certain nombre de compétences définies par leurs statuts.

Une communauté ne peut agir sans que ses statuts ne l'y habilite expressément, en vertu du principe de spécialité. Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi ainsi que différentes compétences dites facultatives (modification récente apportée par la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique).

C'est un cadre légal qui ne peut être modifié que par un vote du conseil communautaire puis une approbation par une majorité qualifiée de conseils municipaux. Pour consulter les statuts, rendez-vous sur le site internet : agglo-tulle.fr/competences

Vie culturelle, sportive et associative

- . Médiathèque intercommunale et réseau de lecture publique
- . Centre aqua
- . Soutien et création d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- . Soutien aux Manifestations d'intérêt communautaire

Habitat / Logement

- . Équilibre social de l'Habitat
- . Gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage
- . Amélioration de l'Habitat

Enfance / Jeunesse

- . Multi-accueils (collectif, familial)
- . Micro-crèches
- . Relais Assistant Maternel
- . Soutien aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Développement économique et touristique

- . Aménagement et gestion des zones d'activités
- . Agriculture et circuits courts
- . Promotion du tourisme
- . Soutien à l'emploi, à l'enseignement supérieur et à la formation
- . Développement du Très Haut Débit
- . Soutien à l'économie de proximité (commerces et artisanat)

Aménagement et Mobilités

- . Transports et mobilités
- . Aménagement et entretien de la voirie communautaire
- . Aménagement de l'espace communautaire (SCoT)

Environnement

- . Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- . Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- . Gestion des cours d'eau et des milieux humides
- . Assainissement
- . Gestion des Eaux Pluviales
- . Eau potable (déléguée à 4 syndicats intercommunaux).

Solidarité

- . Offre de santé
- . Politique de la Ville
- . Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Déchets

- . Collecte et Valorisation des déchets
- . Prévention et sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

LES INFRASTRUCTURES de Tulle agglo sur le territoire

Réparties sur l'ensemble du territoire, les infrastructures de la communauté d'agglomération résultent soit du transfert d'équipements (ex : centre aqua), soit de la concrétisation d'un projet politique et de services. Leur entretien est assuré par le service Patrimoine et Bâtiment de l'agglo.



Chiffres clés



900

demandes
de travaux de
maintenance /
réparation par an



850 000 €

de budget en
fonctionnement



200 000 €

en investissement

Les réalisations 2020

■ **MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT** consacré à la rénovation des bâtiments de Tulle agglo (centre aqua, médiathèque, Maison des Enfants, siège, Laval Verdier...) et achat de véhicules.

■ **GESTION DU FONCTIONNEMENT** des bâtiments (énergie, contrat de maintenance et d'entretien, petits travaux), de l'entretien et du carburant des véhicules (hors SCD), de l'entretien des zones d'activités.

■ **ASSISTANCE AUX SERVICES** économie (création ZA Corrèze), habitat (aire des Gens du Voyage...).



Les perspectives 2021

. Élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement.



Zoom sur...

La rénovation du jardin de la maison des enfants avec la réalisation du projet, puis la consultation des entreprises et le suivi des travaux. Le tout en interne sans avoir recours à des prestataires externes.

Les équipements

■ CHAMBOULIVE

Déchetterie
ZA La Fontalavie

■ CORRÈZE

Déchetterie
MSP des Eaux Vives
ZA La Gare
ZA Le Roc Blanc

■ CLERGOUX

ZA Clergoux

■ CORNIL

ZA Pechemarut

■ EYREIN

ZA La Croix Saint-Pierre
ZA Les Champs de Brach

■ EYREIN / SAINT-PIERRE-DE-GIMEL

ZA La Montane

■ FAVARS

ZA Les Alleux I

■ GROS-CHASTANG

Déchetterie

■ LADIGNAC-SUR-RONDELLE

Déchetterie

■ LE LONZAC

ZA Le Varissou
ZA La Montade

■ NAVES

Centre de collecte des déchets
Déchetterie
ZA La Geneste
ZA Soleihavoup sud et Pradelou

■ SAINT-AUGUSTIN

ZA Champ Paillard

■ SAINT-CLÉMENT

ZA Le Breuil

■ SAINTE-FORTUNADE

ZA Les Roses
ZA Le Grelet

■ SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Micro-crèche Les P'tits Loups

■ SAINT-MEXANT

Complexe sportif de Laval Verdier
Plateforme de compostage
ZA la Croix de la Chapelle
ZA Les Alleux II

■ SAINT-PIERRE-DE-GIMEL

ZA Saint-Pierre-de-Gimel

■ SEILHAC

Micro-crèche Pom d'Api
ZA La Gare

■ TULLE

Siège de Tulle agglo
Maison des enfants
Médiathèque Éric Rohmer
Centre aqua
Déchetterie
MSP des 7 Collines
Piste d'athlétisme (stade Alexandre Cueille)
B419
RUIE
Initio
ZA Mulatet
ZA Cueille
ZA La Solane
ZA Tulle Est

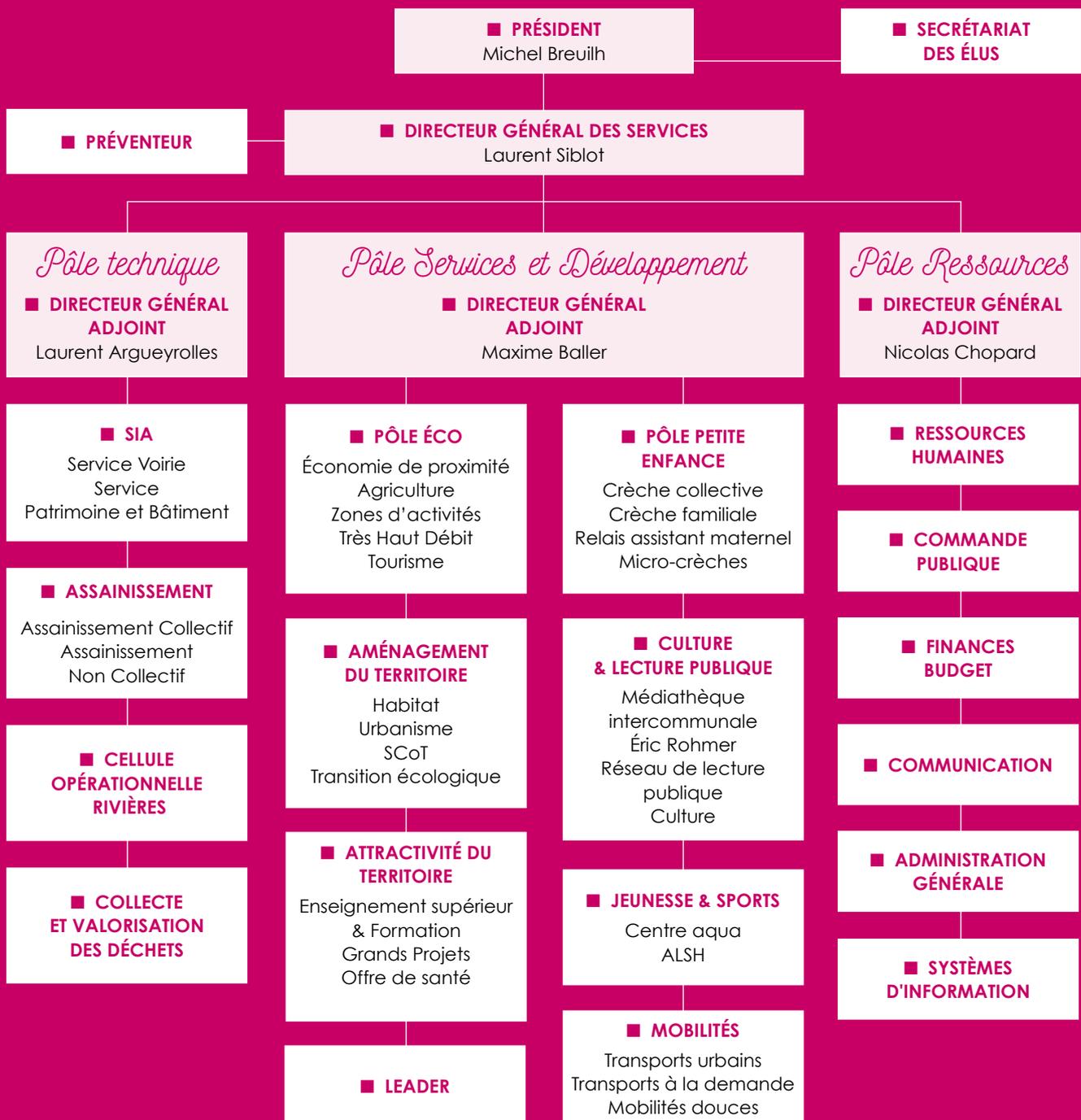
■ MAIS AUSSI...

. 1 350 km de voies communales
. 320 km de réseau d'assainissement collectif
. 45 stations d'épuration
. 63 postes de relevage
. 150 déversoirs d'orage...

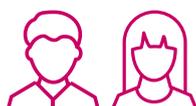


L'organigramme DES SERVICES

Tulle agglo compte 217 agents qui exercent leurs missions dans différents services : petite enfance, ressources humaines, assainissement... Ces services sont répartis en 3 pôles : technique, ressources, et services à la population. Chaque pôle est coordonné par un Directeur Général Adjoint (DGA). Le Directeur Général des Services pilote l'ensemble des agents de la communauté d'agglomération.



TULLE AGGLO : des femmes et des hommes



EFFECTIF

217 agents communautaires
(160 titulaires et 57 contractuels)

Répartition des emplois par filière

Administrative : 46 agents soit 21 %
Technique : 101 agents soit 47 %
Culturelle : 14 agents soit 6 %
Sportive : 7 agents soit 3 %
Médico-sociale : 49 agents soit 23 %

Égalité hommes-femmes

49 % des agents sont des femmes
La moyenne d'âge des agents
de la collectivité est de 47 ans.

Une agglo en mouvement

13 recrutements sur postes permanents
9 agents ont quitté la collectivité
dont **3 départs** en retraite
56 saisonniers et remplaçants sont venus
renforcer les services de l'agglo en 2020

Les mises à dispo

De Tulle agglo pour la Ville de Tulle

0,5 ETP directeur général des services,
0,5 ETP directeur général adjoint du pôle technique
0,6 ETP préventeur
0,5 ETP webmaster

Des communes membres pour Tulle agglo

Services techniques de Tulle, Seilhac et Saint-
Germain-les-Vergnes (intervention bâtiments TA)
46 ETP agents communaux (entretien voirie)
0,12 ETP assistant social de la Ville de Tulle
Conservatoire de musique de Tulle pour l'éveil
musical.



Covid-19 : une crise sanitaire qui a bousculé les pratiques de travail

Pour la 1^{re} fois depuis sa création, Tulle agglo a dû fermer ses portes de mars à mai 2020, conformément aux annonces gouvernementales. Au cours de l'année, Tulle agglo a dû s'adapter : d'une fermeture totale à la mise en place du télétravail, maintien d'un service minimum, fermeture d'équipements, autorisation spéciale d'absence, interruption des moments conviviaux, port du masque... Les nouvelles habitudes de travail ont considérablement bouleversé les pratiques.



■ LA MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Tulle agglo a instauré le télétravail dès le début de l'épidémie pour limiter la propagation du virus. Les services communautaires ont dû se réorganiser pour maintenir une présence et une continuité de service tout en favorisant le télétravail. Environ 50 agents ont télétravaillé au moins 1 journée par semaine depuis le début de la pandémie ce qui a permis de réduire le temps sur site et éviter les bureaux partagés.

Les mesures de protection ont été diffusées par note de service, et un référent COVID-19 a été désigné : Valentin Faivre, le préventeur. Il s'est assuré de la mise en œuvre des mesures définies et de l'information des salariés.

■ LE PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ : PCA

Tulle agglo s'est doté d'un PCA qui a été validé en CHSCT le 6 novembre 2020.

Ce plan de continuité s'inscrit dans le plan national de prévention et de lutte contre la pandémie de COVID-19. L'agglo doit anticiper l'organisation de ses services en situation épidémique/pandémique. Ce plan permet de répondre à plusieurs exigences : celle de maintenir la continuité des activités de la collectivité au niveau le plus élevé possible malgré un absentéisme important, en assurant impérativement les missions essentielles, en mettant en œuvre des mesures de protection du personnel et enfin, en limitant autant que possible la propagation du virus au sein de l'EPCI. Il s'agit donc d'une gestion de crise et de mesures exceptionnelles de réorganisation de l'activité.

■ GARDER LE LIEN

Fermeture des salles de convivialité, distanciation physique, télétravail... Les mesures prises pour lutter contre l'épidémie ont mis à mal les interactions sociales et professionnelles.

Ainsi à l'automne 2020, les services RH et communication ont mis en place une lettre d'information spéciale "Gardons le lien" à destination de l'ensemble des agents. Éditée en fonction de l'actualité COVID, elle est envoyée par mail et/ou courrier aux agents.

La crise sanitaire a bousculé la collectivité, l'organisation des services et les méthodes de travail. Elle a révélé des fragilités organisationnelles mais également su démontrer toute la valeur de la collectivité auprès des habitants. Elle aura aussi permis d'accélérer des politiques RH telles que le télétravail : d'une mise en place sanitaire est née une réflexion sur une mise en œuvre plus pérenne au sein de la collectivité.



BUDGET : Une gestion financière saine

Les dépenses réelles en 2020

- . Assainissement : 3 357 273 €
- . Voirie : 6 296 103 €
- . Déchets : 5 479 894 €
- . Développement économique (+ artisanat et commerces + LEADER + tourisme + petit patrimoine) : 4 839 373 €
- . Enfance et Jeunesse : 2 587 190 €
- . Culture : 1 360 414 €
- . Centre aqua et équipements sportifs : 1 120 888 €
- . Transports : 869 513 €
- . Environnement (COR / Climat) : 267 120 €
- . Enseignement supérieur et formation : 4 579 860 €
- . Santé : 198 098 €
- . Habitat et urbanisme : 284 737 €

Les recettes

■ 43 700 713 € RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

- . Produits des services : 5 739 790 €
- . Dotations et participations : 6 219 980 €
- . Subventions : 5 891 898 €
- . Impôts et taxes : 22 909 097 €
- . Emprunt : 2 506 758 €
- . Autres recettes : 433 190 €



L'impact COVID-19

La crise sanitaire a engendré des dépenses supplémentaires liées à l'achat de masques pour la population, de gel et produits désinfectants, à des prestations complémentaires de nettoyage et à des opérations de communication : 254 981 €.

Parallèlement, des aides à destination du commerce et de l'artisanat ont été allouées : 609 434 €.

Ces dépenses ont été atténuées par une retenue sur la Dotation de Solidarité Communautaire distribuée aux communes à hauteur d'1/3 de l'enveloppe soit 116 000 € afin d'aider au financement des commerçants et artisans et par une participation de l'État pour l'achat de masques de 81 499 €.

Cette crise a également eu pour conséquence des pertes de recettes :

- . Centre aqua : - 167 968 €
- . Petite enfance : - 46 132 € compensés par une aide exceptionnelle de la CAF
- . Utilisation du site de Laval Verdier : - 9 072 €
- . Prestations service collecte des déchets : - 69 060 €
- . Report de loyers : - 291 794 €

Chiffres clés

5

budgets gérés

4 345

factures traitées

7 637

mandats de paiement
et titres de recettes

5 077

engagements comptables



44 187 865 €

de dépenses réelles

Une capacité
de désendettement de

4,6

années

Une dette
par habitant de

561 €



LA COMMANDE PUBLIQUE un levier de proximité

Les réalisations 2020

■ TULLE AGGLO

- . 5 consultations lancées
- . 44 marchés – DSP attribuées
- . 41 avenants signés

■ LES MARCHÉS LES PLUS IMPORTANTS DE 2020

Parmi les marchés et consultations lancées par l'agglo, quelques exemples des contrats les plus importants :

- . Révision complète du SCoT
- . Maîtrise d'œuvre programme Commune de Corrèze : travaux réseaux d'assainissement - secteurs du Bourg et de la Gare de Corrèze et construction d'une nouvelle station d'épuration et de ses équipements
- . Travaux de réaménagement jardin Maison des Enfants
- . Création d'une zone d'activités à la Gare de Corrèze

■ DES ACHATS MAJORITAIREMENT...

En respectant les règles des marchés publics, l'agglo effectue une grande majorité de ses achats auprès d'acteurs économiques de proximité.

Nombre d'achats et provenance :

- Nouvelle-Aquitaine : 23
- dont : . Corrèze : 18
- . Haute Vienne : 3
- . Dordogne : 1
- . Gironde : 1

Dans le reste de la France : 12



L'impact COVID-19

Très fort ralentissement des consultations et des marchés attribués notamment sur le premier semestre.



Les temps forts

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Marchés de 40 000 € HT et inférieurs 214 000 € HT soumis à délibération du bureau

- Marchés supérieurs à 214 000 € HT soumis à délibération du conseil communautaire et commission d'appels d'offres



DES MOYENS au services des agents



Les réalisations 2020

Chiffres clés*



546

postes informatiques



52

applications métiers



71

serveurs virtualisés



50

sites interconnectés
au réseau

*Pour le service commun SI qui regroupe
le SI aggro et le SI Ville de Tulle



■ FACILITER ET SIMPLIFIER LA FONCTION D'ÉLU

Chaque conseiller communautaire élu en 2020 a été équipé d'une tablette numérique afin de faciliter les échanges avec les services et la mise à disposition de documents (messagerie, suite bureautique, accès aux dossiers, outil de visioconférence...).

En parallèle, les services Systèmes d'Information et Administration Générale ont mis en place une solution de dématérialisation des séances délibérantes IDlibre. Cette application fournit aux élus un outil itinérant permettant de récupérer les documents nécessaires, de les annoter, de pouvoir confirmer leur participation à une commission ou une séance.

■ LE RÉSEAU LOCAL DE LA MIER

Afin d'améliorer les performances et de pallier des pannes récurrentes, une réhabilitation du réseau local de la médiathèque intercommunale a été opérée au mois d'avril. Le service a fait l'acquisition de 5 switches gigabit et a revu complètement les dessertes informatiques des 4 baies de brassage. L'ensemble du paramétrage a été réalisé en interne.

■ AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE

Dans le cadre du projet de renouvellement des serveurs informatiques et du système de stockage, la Ville de Tulle et Tulle aggro ont souhaité faire évoluer leur infrastructure réseau afin de sécuriser leur système d'information. Une étude de faisabilité et la mise en place d'une fibre optique noire entre le siège de Tulle aggro et l'hôtel de ville de Tulle a été réalisée en octobre 2020.

■ ACQUISITION DE MATÉRIELS

Groupement de commandes Tulle aggro et Ville de Tulle :

- . 55 PC fixes
- . 4 stations de travail destinées à des usages avancés
- . 25 moniteurs 24 pouces
- . 25 licences bureautiques



Les perspectives 2021

- . Renouvellement de l'infrastructure serveurs et mise en œuvre d'un Plan de Continuité de Service
- . Changement du parc copieurs
- . Renégociation du marché de télécommunications



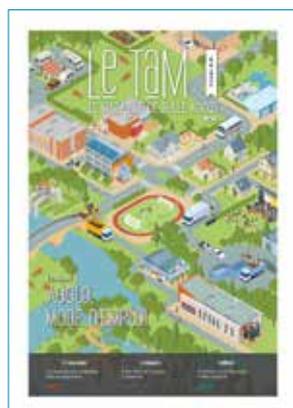
L'impact COVID-19

Fortement mobilisé, le service SI a déployé des solutions de télétravail et de visioconférence pour permettre une continuité d'activité des différents services (prêt de matériel, mise en place de pont de liaisons réseau, visio, ouverture de ligne téléphonique, téléphone portable...).



UNE AGGLOMÉRATION proche de ses usagers

*Pour communiquer,
l'agglomération dispose de plusieurs outils.*

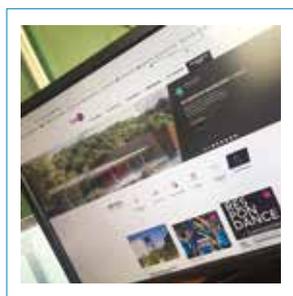


■ LE TAM (TULLE AGGLO MAGAZINE)

Trimestriel, imprimé en 23 500 exemplaires et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de Tulle agglo.

■ LE SITE INTERNET WWW.AGGLO-TULLE.FR

Commun avec la Ville de Tulle, il dispose également d'un outil permettant de créer et héberger gratuitement des sites pour les communes du territoire (ex. : lelonzac.fr).



■ LES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le magazine du réseau de Lecture Publique est édité tous les 2 à 3 mois. Comme son homologue motorisé, qui fait la liaison entre la médiathèque intercommunale et ses consœurs municipales, La Navette tend à créer du lien entre les usagers et leurs bibliothèques. Le centre aqua bénéficie lui aussi d'un programme mis à jour à chaque période de vacances et rentrée scolaires.

■ LES PUBLICATIONS OCCASIONNELLES

Selon l'actualité et les besoins des services, des brochures, dépliants, guides, magazines et autres supports papiers sont réalisés. Ces supports sont élaborés par le service communication en collaboration avec les services concernés. Lorsque cela est nécessaire des prestataires extérieurs sont mobilisés (maquettage, illustrations, photographies...).



Les documents sont
consultables sur le
site internet :
agglo-tulle.fr



L'impact COVID-19

La crise COVID a accéléré certains axes de travail : élaborer une stratégie digitale, mieux identifier l'agglo dans le paysage local, nécessaire besoin de construire une véritable stratégie de communication interne.

UNE AMBITION COLLECTIVE pour des idées communes

En 2015, Michel Breuilh, président de Tulle agglo, écrivait : "Un territoire qui n'avance pas, recule. Il est nécessaire et indispensable au regard des mutations territoriales très fortes qui sont en cours, d'engager un travail de fond pour d'une part, garantir la qualité du service public au quotidien et d'autre part, bien préparer l'avenir du territoire".

Les 5 années écoulées ont effectivement donné raison à cette citation : élargissement du périmètre, transferts de compétences obligatoires, baisse des dotations, crise sanitaire... Les fondements du projet de territoire n'auront jamais eu autant de sens qu'en cette année 2020 : vision concertée de l'action publique, valorisation de nos atouts et respect de nos ressources, nécessaire proximité de gestion, union des forces.

L'année 2020 est la dernière année de réalisation du projet qui s'articule autour de quatre objectifs.



Axe 1 : Un territoire attractif

■ ATTIRER, SOUTENIR ET FIDÉLISER LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS

- . Renforcer l'action économique et élargir ses compétences
- . Agir sur l'offre en la diversifiant et en rendant attractif notre territoire
- . Être aux côtés des communes et des entreprises pour l'action économique de proximité
- . Déployer un réseau numérique performant et des infrastructures au service d'usages innovants

■ FACILITER ET ACCOMPAGNER L'ACCÈS À L'EMPLOI

- . Conforter l'offre de formation à travers des infrastructures et équipements modernes, innovants et performants
- . Rendre l'offre étudiante attractive
- . Consolider et structurer la vie étudiante

■ RENFORCER ET DIVERSIFIER LE TISSU AGRICOLE

- . Faire connaître et valoriser notre territoire
- . En faveur de la diversification et de la valorisation locale
- . Optimiser les ressources du territoire

■ DÉVELOPPER, PROMOUVOIR & CONFORTER L'IDENTITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

- . Développer une offre d'accueil touristique de qualité en s'appuyant sur les atouts naturels du territoire
- . Un développement touristique partenarial par l'accueil et l'animation

Axe 2 : Dessiner un territoire cohérent

■ CONFORTER LE RÔLE DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

- . Renforcer le territoire en équipements structurants de niveau supracommunal
- . Réalisation de terrains multisports de proximité

■ MAINTENIR UNE OFFRE DE SOINS SUFFISANTE, DE QUALITÉ ET ATTRACTIVE

- . Répondre aux besoins de la population et favoriser l'accueil de nouveaux professionnels
- . Améliorer les conditions d'accueil, d'hébergement et d'exercice des professionnels sur le territoire

■ UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ AU SERVICE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT RÉNOVÉ ET REVALORISÉ

- . Accompagner les propriétaires dans la rénovation des logements
- . Lutter contre les logements vacants dans les bourgs-centres et structurants du territoire
- . Améliorer l'habitat social en centre-bourg
- . Aire d'accueil des Gens du Voyage

■ DÉVELOPPER UN VÉRITABLE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

- . Accueillir tous les publics
- . Un maillage du territoire : de l'emprunt à l'animation, une cohésion pour un service de proximité

■ RENFORCER LE SERVICE EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

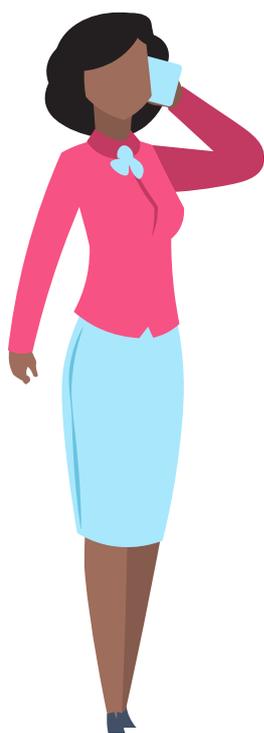
- . Renforcer le maillage territorial
- . Améliorer l'accessibilité du service
- . Être précurseur et impulser une véritable politique santé au sein du PPE

■ FAVORISER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE AU PROFIT DE LA JEUNESSE

- . Soutenir les communes du territoire
- . Soutenir les ALSH
- . Offrir à tous les enfants un accès à la culture et au sport

■ ACCESSIBILITÉ, PROXIMITÉ ET MOBILITÉS

- . Améliorer les transports en commun dans la ville centre
- . Poursuivre le développement du TAD
- . Promouvoir une nouvelle mobilité



Axe 3 : Un territoire durable et vivant

■ UN SERVICE DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DÉCHETS PERFORMANT

- . Offrir un service équitable et homogène
- . Passer de la notion de déchet à celle de ressource à valoriser
- . Réduire le tonnage de déchets incinérés, augmenter le tri

■ OFFRIR UN RÉSEAU ROUTIER HOMOGENÈME, CONFORTABLE ET SÛR

- . Maintien du niveau d'investissement en matière de voirie malgré les baisses de dotation
- . Entretien et exploitation de la voirie

■ DES ACTIONS AU SERVICE D'UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

- . Rivières et zones humides : préserver la ressource, protéger les espèces abritées
- . Protection de la ressource eau

■ UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION EN MATIÈRE D'URBANISME À REPENSER

- . Vers une révision du SCoT
- . Mise en place d'un service ADS gratuit pour les communes

Axe 4 : Un territoire solidaire

■ UNE GESTION DE PROXIMITÉ DANS L'EXERCICE DES COMPÉTENCES

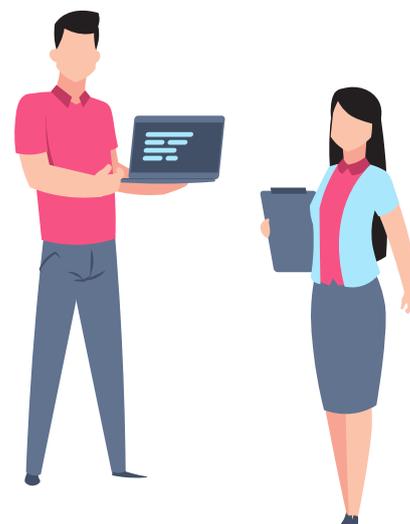
- . Mise en place d'une conférence des maires
- . Ouverture des commissions aux élus municipaux
- . Représentation de chaque commune en matière de voirie et de déchets

■ VERS UNE SOLIDARITÉ DE MOYENS

- . Une solidarité financière
- . Une mutualisation des services au profit du projet de territoire

■ S'INSCRIRE DANS UN PARTENARIAT TERRITORIAL ÉLARGI

- . Développer les partenariats au-delà de limites de l'agglomération





01. UN TERRITOIRE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

ATTIRER, SOUTENIR & FIDÉLISER les entreprises et les emplois

Renforcer l'action économique sur le territoire, diversifier l'offre et la rendre attractive, accompagner les communes et les entreprises et enfin développer les infrastructures numériques nécessaires à l'activité économique, telles sont les actions du Pôle éco de Tulle agglo.

Les réalisations 2020



Chiffres clés



une équipe de
6
personnes



116
entreprises
accompagnées
et conseillées
par le Pôle éco

■ COMMERCE & ARTISANAT

Mise en place des aides aux investissements pour les artisans/commerçants : 96 000 € de subventions versées, 25 dossiers financés.

Travail de mise en place d'une stratégie pour le prochain dispositif d'aides pour les artisans commerçants : étude Shop In, concertation auprès des entreprises (questionnaires), des partenaires Région Nouvelle-Aquitaine et Chambres Consulaires.

■ ZONES D'ACTIVITÉS

ZA Gare de Corrèze : aménagement & dépôt du permis d'aménager. ZA Les Alleux 2 : étude d'aménagement d'une plateforme, bornage du périmètre de la zone. ZAC de la Montane : étude d'aménagement, implantation temporaire d'une centrale de production de bitume EUROVIA (chantier VINCI Autoroutes sur l'A89 de plus de 8 M€ - mobilisation d'une centaine de personnes sur l'opération en période de production), accord de la CRE donné à ENGIE GREEN MONTANE 4 pour réaliser une 4^e tranche de zone photovoltaïque. ZA Tulle Est : implantation des entreprises PIMONT et STAM.

Animation des zones : 2 réunions à Naves, 1 à la Montane et visite de la STEP sur la ZA de Mulatet.

Gestion des zones : entretien espaces verts et voirie, éclairage public, défense incendie, déchets, aménagements des entrées de zones, sécurité, sécurité routière.

Signalétique : nouveau mobilier (signalétique directionnelle) et mises à jour sur les communes de Clergoux, Cornil, Eyrein, Le Lonzac, Saint-Augustin, Saint-Clément, Saint-Mexant.

■ PARTENARIATS

Renouvellement des conventions ADI, Impact, Initiative Corrèze, France Active.

■ FONCIER / IMMOBILIER

Suivi de 116 biens immobilier d'entreprises.

■ HÔTEL D'ENTREPRISES INITIO

Taux d'occupation global 89 % (contre 80 % en 2019).

■ LE NUMÉRIQUE

Recrutement CorrTech / Bains Douches Numériques.

Subvention de 25 000 € accordée aux Bains Douches Numériques pour le développement de l'acculturation numérique pour tous.

■ LA FIBRE OPTIQUE

SFR procède au déploiement de la fibre sur 35 communes du territoire, ce qui correspond au périmètre de l'agglo avant 2017, date à laquelle l'État a défini son plan de développement numérique. Les huit communes ayant intégré l'agglo après 2017 (Le Lonzac, Saint-Augustin, La Roche-Canillac, Gros-Chastang, Champagnac-la-Prune, Gumont, Clergoux et Saint-Pardoux-la-Croisille) sont raccordées par le programme Full THD 100 % Corrèze du Département, pour lequel l'agglo contribue à hauteur de 500 000 €.



RÉSEAU PRIVÉ SFR		PROGRAMME FULL THD 100 % CORRÈZE	
Nombre de prises estimé dans la convention en 2017	26 220	Nombre de prises à déployer	2 453
Nombre de prises déployées au 31/12/20	20 643	Nombre de prises déployées	1 246
Taux de déploiement	78 %	Taux de déploiement	49 %
Nombre de prises identifiées sur le terrain par SFR	30 731		
Taux de déploiement	67 %		
Fin du déploiement prévue	31/12/2022	Fin du déploiement prévue	06/2021



Les perspectives

■ COMMERCE ARTISANAT

Mise en place du dispositif Éco Pulse à travers deux variantes : Éco Pulse investissements (aides aux travaux et achat de petit matériel) Éco Pulse numérique (développement d'outils, de logiciel ou de sites marchands).

■ ZONES D'ACTIVITÉS

ZA Gare de Corrèze : 7 lots seront aménagés en avril 2021. 4 parcelles de terrain pour une surface totale de 75 500 m² devraient être vendues en 2021.



REPORT DES LOYERS POUR LES ENTREPRISES installées dans des bâtiments de Tulle agglo pour un montant de 298 K€.



Zoom sur...

■ LES AIDES COVID-19, AU SOUTIEN DES ENTREPRISES

Dès le 1^{er} avril, des fonds de soutien (national, puis régional) ont été déployés pour soutenir l'économie locale. Début mai, Tulle agglo a complété cette action par un plan d'aides à destination de l'économie locale.

En collaboration avec avec la CCI, la CA et la CMA, un fonds de solidarité pour les entreprises, commerçants et artisans a été mis en place. Au total, Tulle agglo a dégagé un fonds mutualisé de 910 000 € dont des aides directes aux entreprises. Pour réunir cette somme, les services de la communauté d'agglomération mais également les communes ont été sollicités : 800 000 € résultent des fonds propres communautaires ; les autres 110 000 € proviennent de la participation des communes de l'agglo au travers d'une rétractation de la Dotation de Solidarité Communautaire. Les aides directes vont de 1 000 à 3 000 €, selon les conditions de réouverture des entreprises et les charges supportées pendant leur fermeture. Sont concernées, les entreprises de 10 salariés maximum et ayant subi une fermeture administrative, ou ayant été créées après le 1^{er} février ou encore certaines activités agricoles. Ainsi le plan de reprise proposé par Tulle agglo et ses communes membres aura permis dans un premier temps de répondre à l'urgence.



Chiffres clés

519 000 €

d'aides directes distribuées
aux commerçants et artisans

89 500 €

de participation
au programme Initiative
Nouvelle-Aquitaine

419

dossiers traités

282

entreprises aidées
sur le territoire

1 773 €

la moyenne de l'aide
perçue par les commerces

Le fait de l'année

BORGWARNER ANNONCE SA FERMETURE

L'annonce de la fermeture du site BorgWarner à Eyrein (le 25 juin), zone de la Montane, a eu l'effet d'un tremblement de terre. D'autant plus violent que la réplique, à travers l'abandon du projet de reprise par le groupe Punch en décembre, a porté un nouveau coup dur pour la réindustrialisation du site.

L'entreprise et les syndicats sont parvenus à un accord concernant le PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi). Mais d'autres questions se posent sur l'après BW, et pour lesquelles un autre travail s'engage, avec en toile de fond un projet de revitalisation.

Chiffres clés



368

emplois au sein
de BorgWarner

570 000 €

de pertes directes
de recettes fiscales
pour Tulle agglo

La décision et l'annonce furent particulièrement brutales. Élus locaux mais surtout salariés de BorgWarner, ont été mis devant le fait accompli. Le site fermera ses portes en mars 2022. Le jour même de cette annonce, un comité local de sauvegarde a été créé avec l'ensemble des acteurs publics locaux et nationaux : l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Corrèze, Tulle agglo et la commune d'Eyrein. Les organisations syndicales de BorgWarner ont été invitées à le rejoindre dès le mois de juillet dans un souci de transparence et d'échanges.

L'ensemble des acteurs mobilisés ont œuvré collectivement pour un même objectif : permettre la préservation du maximum d'emplois au travers de la reprise d'une activité industrielle. Ce travail a été mené conjointement avec le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

Au-delà du PSE, les membres et les acteurs du comité de sauvegarde restent mobilisés pour étudier et soutenir toutes les pistes autorisant un projet de revitalisation durable du site.

RENFORCER ET DIVERSIFIER le tissu agricole

Consommer ce que l'on produit, produire en cohérence avec nos ressources naturelles, développer les circuits courts, favoriser l'installation et la reprise... L'action de Tulle agglo en faveur du tissu agricole est vaste et tend à un seul objectif : renforcer son identité agricole et permettre au territoire de développer une véritable économie de proximité, qualitative et respectueuse de l'environnement.

Les réalisations 2020



Chiffres clés



30

tonnes de viande traitées
à l'atelier
de transformation fermière
de février à décembre



115 521 €

d'achats en agriculture
locale pour les communes
engagées dans le PAT

■ ATELIER DE TRANSFORMATION FERMÈRE

Gérée par la SAS "Paysans Cœur de Corrèze", l'activité de l'atelier agroalimentaire de transformation fermière a démarré en février 2020 avec pour objectif d'utiliser l'année comme "année de rodage". Côté infrastructure, les panneaux photovoltaïques ont été installés.

■ LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Sur le volet de la restauration scolaire, le programme engagé au 2^e semestre 2017 a été prorogé. En effet, l'action auprès des communes a été perturbée par la crise sanitaire et le processus électoral 2020. Cependant, les achats au bénéfice de l'agriculture locale progressent dans plusieurs communes participantes. Enfin sur le volet "alimentation et solidarité", pour la 2^e année consécutive, Tulle agglo et le CCAS de la Ville de Tulle ont reconduit le Marché Solidaire. Collecte de fruits et légumes auprès de maraîchers, jardiniers (Puy Mézier, Jardins ouvriers de Tulle), arboriculteurs (Croqueurs de pommes)... nombreux sont ceux qui ont participé à l'évènement au profit des familles ou de personnes individuelles de Tulle.

■ MON TERRITOIRE A DU GOÛT

COVID oblige, le traditionnel évènement Mon TADG a été substitué par une opération mensuelle (octobre) "Assiettons-nous". Concentrée sur les restaurants participants, cette opération visait à valoriser, sur la carte des établissements, les produits de fermes de l'agglo ou du département. Important effort de communication de Tulle agglo et de l'Office de Tourisme, notamment sur les réseaux sociaux. Le bilan n'a pu se faire en raison de la deuxième fermeture début novembre des restaurants.



Zoom sur...

■ UN TIERS-LIEU AGRICOLE

Depuis 2019, Tulle agglo travaille à la création d'un tiers-lieu agricole à partir d'une acquisition de foncier*. Cet espace test d'installation doit permettre une activité d'insertion (production légumière principalement orientée vers les cantines), voire l'installation directe de producteurs. La vulgarisation et l'éducation en matière d'agriculture et d'alimentation sont un autre volet du projet.

Le projet est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine au titre du programme "Circuits alimentaires locaux" (volet coopération). Ce projet se réaliserait sur la commune de Naves, au lieu-dit Lestrade et serait opérationnel en 2022/2023.

*En partenariat avec le CFPPA de Naves, Agrobio 19, ADEAR, Terre de liens ainsi que l'association d'insertion FO.R.E.T.





FACILITER ET ACCOMPAGNER l'accès à l'emploi

Enseignement supérieur et formation professionnelle sont au cœur de la politique des élus. Avec pour projet phare la réhabilitation d'un quartier de la ville de Tulle en campus universitaire, Tulle agglo s'engage aux côtés des jeunes et de leur avenir. Ici (aussi), on construit l'avenir...

Les réalisations 2020

■ UN CAMPUS POUR PLUS DE 300 ÉTUDIANTS

Initialement prévue en septembre 2020, la livraison du B419 entièrement rénové a été repoussée en avril 2021. Ce bâtiment accueillera l'IFSI/IFAS*, l'INSPE*, la BU* et le réseau Canopé soit plus de 300 étudiants. Entièrement repensé, il s'inscrit aussi dans une démarche environnementale exemplaire : la toiture et la façade sont recouvertes de panneaux photovoltaïques permettant ainsi de créer suffisamment d'énergie pour alimenter entièrement le bâtiment et les établissements voisins (Initio et RUIE) en partie. Ce principe d'autoconsommation partagée est unique en Nouvelle-Aquitaine.

■ UN LABEL "CAMPUS CONNECTÉ"

Ce dispositif lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) permet de créer des tiers-lieux d'apprentissage, ouvert à tous dans le but de poursuivre des études supérieures. En décembre, Tulle agglo a obtenu la labellisation et a enclenché les démarches pour ouvrir le Campus Connecté Tulle Corrèze en septembre 2021.

■ ÊTRE ATTRACTIF AUPRÈS DES JEUNES

Si la qualité des formations présentes sur le territoire n'est plus à démontrer, leur connaissance et surtout leur visibilité auprès des jeunes sont en revanche à prouver. Vie étudiante, logement, mobilité, loisirs... Tulle agglo a souhaité lancer une stratégie marketing en matière d'enseignement et de formation. Objectif : porter collectivement un même message, une ambition, une identité. Pour cela, les agences Bastille et Campus Com accompagnent l'agglo et ses partenaires.

■ GPECT** : UN OUTIL POUR L'AVENIR

L'étude GPECT (lancée collectivement avec l'agglo de Brive) doit permettre d'appréhender les questions d'emploi et des compétences et de coconstruire des solutions transversales répondant simultanément aux enjeux de tous les acteurs concernés : entreprises, territoire, salariés, organismes de formations, étudiants et apprentis. Pour cette démarche, l'agglo est accompagnée par Terre d'Avance.

*BU : Bibliothèque Universitaire.
IFSI/IFAS : Institut de Formation en Soins Infirmiers /
Institut de Formation Aides-Soignants
INSPE : Institut National du Professorat
et de l'Éducation.



Chiffres clés



1 025 m²

c'est la surface des panneaux photovoltaïques installés en façade et sur le toit du Bâtiment 419

5 100

c'est le nombre de personnes qui étudient sur le territoire de Tulle agglo (2 000 lycéens, 1 000 étudiants, 1 100 apprentis et 1 000 élèves gendarmes)

6 671 660 € HT

c'est le coût de l'opération de réhabilitation du Bâtiment 419

300 000 €

c'est le montant de la dotation que Tulle agglo a obtenu fin 2020 pour la mise en œuvre du projet de Campus Connecté sur Tulle

45

c'est l'objectif en nombre d'étudiants accueillis au sein du futur Campus Connecté d'ici 5 ans



Les perspectives

- . Faire vivre le campus universitaire
- . Ouvrir le Campus Connecté Tulle Corrèze
- . Conduire l'étude GPECT
- . Développer une marque et une stratégie d'attractivité à destination des étudiants apprenants



Zoom sur...

■ LE PROJET DU CAMPUS CONNECTÉ TULLE CORRÈZE

Il vise à offrir un accès à l'université et aux études supérieures pour tous. Il s'agit de faciliter l'orientation des jeunes étudiants en leur donnant l'opportunité de suivre des cursus de formation à distance tout en bénéficiant d'un encadrement personnalisé sur place.

De la promotion du dispositif, en passant par la concertation lors de la sélection des étudiants, mais aussi la mise en place d'actions concourant à l'encadrement de la vie étudiante ou encore au soutien administratif du tuteur, l'ensemble des partenaires mobilisés*** œuvre pour faire de ce projet une réussite.

Le Campus Connecté Tulle Corrèze accueillera les étudiants en septembre 2021 dans des locaux rénovés, équipés à neufs et intégrés physiquement au campus universitaire. Le recrutement d'un tuteur par Tulle agglo accompagnera les inscrits.

** Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales

*** De nombreux partenariats et collaborations s'établissent notamment avec le Rectorat, l'Université de Limoges, le CROUS de Limoges, l'association CorTech - Territoire numérique, la Mission Locale, les lycées d'enseignement secondaire du territoire, les Chambres Consulaires, Pôle Emploi.



DÉVELOPPER, PROMOUVOIR & CONFORTER l'identité touristique du territoire

Territoire aux atouts naturels remarquables, Tulle en Corrèze a de quoi séduire. La crise COVID-19 a non seulement bousculé les pratiques mais a également propulsé les territoires ruraux sur le devant de la scène. Tulle agglo entend ainsi tirer son épingle du jeu en s'appuyant sur l'OT Tulle en Corrèze et les différents opérateurs touristiques du territoire : valorisation de l'hébergement, animations, développement des sports de pleine nature...



Les réalisations 2020

■ LE MAINTIEN DES PARTENARIATS

Esprit Nature. Principal opérateur d'animations sports nature, Esprit Nature propose différentes activités sur le territoire. Un partenariat avec l'agglo permet de développer des animations lors des temps forts de l'été comme les marchés de pays (Sainte-Fortunade, Corrèze, Naves), ou de proposer de nouveaux services (locations de VTT électriques, descente en canoë de la Corrèze dans Tulle, randonnées...). En été, Esprit Nature s'installe au bord du lac de Bournazel à Seilhac (wakeboard, tir à l'arc, paddle, pédalo...).

OT Tulle en Corrèze. Dans le cadre de la convention liant Tulle agglo à l'Office de Tourisme intercommunal de Tulle en Corrèze, une subvention de 320 000 € a été réglée par Tulle agglo au titre du fonctionnement de l'OTI et 30 000 € d'aides COVID ont été attribuées à l'automne.

Réalisation de film de promotion de la destination de Tulle en Corrèze avec la contribution d'influenceurs spécialisés dans les destinations touristiques.

CAUE, Fondation du Patrimoine et Maison de la Nouvelle-Aquitaine. En 2020, Tulle agglo a adhéré au CAUE (7 904 €) et à la fondation du Patrimoine (5 035 €), cela permet à l'agglo et à ses communes membres de soumettre l'instruction de dossiers relatifs au petit patrimoine bâti. En outre, Tulle agglo contribue également au fonctionnement de la Maison de la Nouvelle-Aquitaine (3 500 €).



Les actions 2020 de l'Office de Tourisme

- . Accueil d'influenceurs, 1 campagne vidéo 2021 - 4 déclinaisons, publication multicanal (blog, web, RS) OTI et influenceurs
- . Acquisition d'un drone et formation d'un pilote
- . Campagne "l'été indien" dans le cadre de Mon Territoire a du Goût, diffusion vidéo
- . Instameet, kit de com pour les restos, offres de séjour
- . Lancement d'un chat Messenger
- . Accompagnement des pros, dispositif départemental "à vos côtés", soutien technique personnalisé (montage dossier, accès aides...), création et animation d'outils dédiés aux pros (espace pro site web, Facebook pro, newsletters...)





Le territoire selon les touristes en 2020

- . 25 686 visiteurs aux Cascades de Gimel (+56 %)
- . 17 380 visiteurs au château de Sédières (+27 %)
- . 13 320 visiteurs au Cloître de Tulle (-28 %)
- . 8,2/10 : la note qu'attribuent les vacanciers à leur expérience de séjour sur le territoire (3 782 avis en ligne déposés auprès de 74 structures)
- . 13 000 joueurs de géocaching



Zoom sur...

■ L'OFFICE DE TOURISME TULLE EN CORRÈZE

L'OT Tulle en Corrèze a pour orientation de mettre le touriste (endogène ou exogène) au cœur de ses préoccupations afin de créer des retombées économiques au bénéfice des acteurs du territoire.

Il assure pour cela quatre missions :

- . **Accueillir** : 121 075 visiteurs accueillis (accueil physique, numérique et dématérialisé) en 2020, 3 sites d'accueil (Tulle, Corrèze et Gimel-les-Cascades),
- . **Promouvoir** : création et diffusion de supports de communication (le mag, guide des activités, guide des restaurants, guide des animations, guide des hébergements...), participation à des salons ou opérations de promotion, accueil presse, accueil d'influenceurs, présence sur le web et les réseaux sociaux (plus de 106 000 utilisateurs/visiteurs en 2020 sur www.tulle-en-correze.com, plus de 27 000 followers sur Facebook et plus de 4 800 sur Instagram).
- . **Commercialiser** : billetterie, séjours et excursions, boutique.
- . **Animer le réseau** : visite des établissements partenaires, organisation d'éducteurs afin de promouvoir le territoire, accompagnement numérique des partenaires (ateliers, conférences, conseils...), mise à disposition de chiffres-clés (espace pro sur le site, newsletter...)...



Chiffres clés



+ 22%

de touristes français en Corrèze en 2020 (veille Infotourisme)

+ de 700 km

de sentiers de randonnées entretenus

+ 4%

en 2020 de followers sur Facebook (soit 27 000)

270 000

personnes touchées en 2020 (+112 %)

300

mentions j'aime en moyenne par photo sur Instagram

+ 13%

de réservation de l'hébergement en ligne

57 492

nuitées en 2020 sur le territoire

400

personnes diverties lors de visites guidées ou animations de l'OT

RENFORCER LE SERVICE en matière de petite enfance

Maillage territorial, accessibilité ou encore démarche autour de l'environnement et de la santé, le pôle petite enfance (PPE) de Tulle agglo se structure pour garantir un service de qualité aux parents, en plaçant le bien-être des enfants au cœur de ses actions.



Les réalisations 2020

Chiffres clés



140
places d'accueil
au PPE



285
enfants accueillis



145
assistantes maternelles
indépendantes sur
le territoire pour 572
places d'accueil



3
MAM (Maisons
d'assistantes maternelles)

■ RELAIS ASSISTANT MATERNEL (RAM)

Animations des ateliers (gratuits) par les animatrices RAM à destination des parents et des 145 assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s du territoire :

- . 2 fixes : Tulle et Seilhac (1 atelier / semaine + 1 toutes les 2 semaines sur Tulle)
- . 3 itinérants : Sainte-Fortunade, Corrèze, Saint-Mexant (1 atelier/ semaine)

Poursuite de la démarche de professionnalisation :

- . Développement de la formation continue des assistants maternels
- . 2 rencontres professionnelles centrées sur les problématiques de la crise sanitaire et des difficultés relationnelles entre AM et parents.

Au 31 décembre 2020, effectif de 14 assistantes maternelles.

■ CRÈCHE FAMILIALE

Le recrutement des assistantes maternelles reste problématique : très peu de candidatures, souvent mal situées géographiquement (absence de candidatures en centre-ville ou zone nord-est de la ville de Tulle). En 2020 deux départs pour une arrivée.

■ CRÈCHE COLLECTIVE

L'équipe du PPE a souhaité mettre en place à partir de janvier 2020 un nouveau fonctionnement : une organisation en groupe d'âge afin de suivre les rythmes de vie et pouvoir répondre aux mieux à leurs besoins.

L'info en +

LE NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL PROPOSÉES par les assistantes maternelles indépendantes du territoire est en adéquation avec les besoins des familles. Sur les 575 places d'accueil répertoriées, 51 étaient vacantes fin 2020. Cependant certains secteurs restent tendus : Seilhac, Saint-Clément, Chanteix, Saint-Jal, Chameyrat & Cornil. La population d'assistantes maternelles diminue toujours sur le territoire 145 AM en activité (155 en 2019), 13 départs pour 9 arrivées.





> JOUER...
TOUT NATURELLEMENT

Ma vie de tout-petit.
Une vie saine et sans toxique
conseils, astuces, recettes

tulle
agglo



Les perspectives 2021

- . Crèche familiale : 1 recrutement en mai 2021
- . Poursuite de la démarche écoresponsable et de lutte contre les perturbateurs endocriniens
- . Rénovation du jardin de la crèche collective
- . Réalisation d'un livret d'activités naturelles qui sera édité et diffusé en 2021

L'impact COVID-19



■ UN SERVICE SUR LE PONT

L'année 2020 a été fortement impactée par l'épidémie de COVID-19 : fermetures des services, réduction d'activité, mise en place de protocoles d'hygiène très contraignants qu'il a fallu réadapter à chaque étape. Aucun cas positif n'a été détecté en 2020 au sein de l'équipe des professionnels du pôle petite enfance.

Les animatrices du RAM ont poursuivi leur activité en télétravail.

Les sollicitations ont doublé sur cette période (activité triplée en mars). Elles ont réalisé un important travail d'accompagnement des assistantes maternelles et des familles.

Les 2 micro-crèches ont été fermées du 16 mars au 7 mai et suite à la crise sanitaire, le PPE a noté un fort engouement des familles pour le choix d'un accueil en micro-crèche.

La crèche familiale a fonctionné sans interruption sur tout l'exercice 2020. Pendant le confinement 4 à 5 assis-

tantes maternelles ont poursuivi leur activité pour accueillir les enfants des familles en situation prioritaire. Des protocoles d'accueil ont été mis en place.

La crèche collective est restée fermée du 16 mars au 8 mai. Reprise de l'activité avec des groupes de 10 enfants au lieu des 16/17 habituels. Retour des enfants très progressif ce qui a permis de gérer les absences des agents placés en ASA.

FAVORISER L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE au profit de la jeunesse

Offrir à tous un accès à la culture et aux sports, soutenir les Accueils de Loisirs Sans Hébergement et les communes dans leurs actions jeunesse...



Chiffres clés

LE PÉRISCOLAIRE

32

communes avec école(s)
dont 13 à 4,5 jours d'école par
semaine

4

communes ont sollicité Tulle
agglo

140

élèves concernés

7

partenaires mobilisés

18

activités proposées

LE SOUTIEN AUX ALSH

15 986

journées/enfants déclarées
en 2020

10 461,70 €

de subvention expertise
comptable pour les 3 ALSH
associatifs

95 048,88 €

de subventions versées
directement aux ALSH.

Les réalisations 2020

■ LE PARTENARIAT AVEC VOILCO ASTER

Le projet inter-ALSH (partenariat Voilco/Esprit nature) a été réaménagé sous la forme d'ateliers dans chaque ALSH au cours de la 2^e semaine des vacances de Toussaint sur le thème "musiques du monde". De plus, 2 ½ journées d'activités ont pu être proposées sur le dernier trimestre dans chaque ALSH.



L'impact COVID-19

■ UN SERVICE SUR LE PONT

Accueil périscolaire. Une baisse de 4 875 journées/enfants déclarées par rapport à 2019. Pas de programme périscolaire proposé de la rentrée de septembre aux vacances de Toussaint, puis des délais de diffusion aux communes très contraints.

Territoire en concert. La programmation 2020 a été annulée.

Spectacles Arts vivants. Porté en partenariat avec L'Empreinte Scène Nationale Brive-Tulle, le dispositif qui concerne l'ensemble des enfants scolarisés (maternelle et élémentaire) sur le territoire a été reprogrammé à mai/juin 2021.

Fête du sport. Annulation de la fête du sport en septembre.

UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ au service de l'habitat et du logement rénové et revalorisé



Chiffres clés

10 000 €

d'aide à destination des communes pour la réhabilitation de leurs logements communaux
43 dossiers représentant

44 747,60 €

d'aides aux particuliers pour des travaux de rénovation énergétique et de maintien à domicile en partenariat avec le CD19

1 200 €

en faveur de l'aide bois énergie

10 000 €

en faveur du fonds commun logement

19 000 €

en faveur du bailleur SA POLYGONE pour la création de 4 logements sociaux sur le territoire de l'agglomération

499 595 €

d'octroi de garantie d'emprunt en faveur de Corrèze Habitat pour 3 projets

378 527 €

d'octroi de garantie d'emprunt en faveur de la SA Polygone pour 2 projets

Accompagner les propriétaires dans la rénovation des logements, lutter contre les logements vacants dans les bourgs-centres et structurants du territoire, améliorer l'habitat social en centre bourg ou encore aménager une aire d'accueil des gens du voyage, telles sont les missions de l'agglomération en matière d'habitat.

Les réalisations 2020

■ PLH ET OPAH

Finalisation de l'étude pour la mise en place du 3^e Programme Local de l'Habitat (PLH) ainsi que l'étude préalable au lancement des futures Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de l'agglomération. Ces deux études ont été menées concomitamment par le bureau d'études Ville et Habitat. Rédaction de deux conventions : OPAH de droit commun couvrant les 43 communes du territoire et OPAH-RU couvrant 5 secteurs resserrés sur les communes de Cornil, Corrèze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Tulle.

■ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.

Dépôt du permis d'aménager valant permis de construire (déposé avec retard à cause du COVID-19).

■ SCoT

Lancement de la révision du SCoT (schéma de cohérence territoriale) accompagné par le bureau d'études PIVADIS pour un montant total de 149 450 €.

Zoom sur...

■ SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OPAH ET OPAH-RU QUI PERMETTENT :

- . Un engagement financier prévisionnel de l'ANAH à hauteur de 3 419 460 € pour les 5 prochaines années, dont une aide aux travaux de 3 179 500 € à destination des propriétaires occupants et bailleurs (OPAH-RU).
- . Un engagement financier prévisionnel de l'ANAH à hauteur de 6 464 934 € pour les 5 prochaines années, dont une aide aux travaux de 6 085 000 € à destination des propriétaires occupants et bailleurs (OPAH)



Les perspectives 2021

- . Passage en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement pour entériner la validité du PLH 2021/2026
- . Mise en œuvre des premières actions du programme d'actions du PLH
- . Réflexion sur la création d'une maison de l'habitat
- . Lancement opérationnel de l'OPAH et de l'OPAH-RU sur le territoire de l'agglomération
- . Lancement des travaux de réalisation de l'aire d'accueil des Gens du Voyage

Zoom sur...

■ L'ADS... AU SERVICE DES COMMUNES

Le service instruit gratuitement pour le compte de 26 communes les dossiers d'urbanisme.

Chiffres clés de 2020 : CUa : 1 065. CUb : 203. DP : 568. PC : 219.

Total : 2055

DÉVELOPPER UN VÉRITABLE RÉSEAU de lecture publique

Favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et à l'information du plus grand nombre en proposant des supports culturels adaptés à tous les publics, en faisant de la médiathèque un lieu de recherche, d'échange, de découverte et de sociabilité. Développer le réseau intercommunal des bibliothèques dans le cadre de la prise de compétence "lecture publique" par la collectivité.



Les réalisations 2020

Chiffres clés



6 983
inscrits à la MIER



9 411
inscrits sur le réseau
de Lecture Publique



127 741
documents empruntés
sur le réseau
(101 752 pour la MIER)



28 788
passages à la MIER



11 173
documents ont été
transférés d'un site à
l'autre via la navette

■ RÉINVENTER LE SERVICE

Organisation d'un drive. Dès le début de la mise en place du drive, en quatre jours, la MIER a enregistré 4 000 prêts et reçu 500 personnes.

■ LES ANIMATIONS DE LA MIER

Chaque année la MIER accueille des groupes (12 accueils de classes en 2020) et organise des actions hors les murs (interventions de bibliothécaires et d'auteurs pour la jeunesse dans 7 classes du territoire). L'espace numérique propose des ateliers collectifs (15 séances en 2020) et des RDV pour de l'accompagnement individuel (140 rendez-vous en 2020). À cela s'ajoute le programme d'animations.

■ DÉVELOPPER LE RÉSEAU

Regroupant 14 bibliothèques/médiathèques sur le territoire, le réseau de Lecture Publique de Tulle agglo permet une inscription unique, un logiciel commun de gestion de la base de données et un service de navette pour l'emprunt (intersites) de documents. Véritable service apprécié des usagers et des bibliothèques, ces échanges ont connu un essor de 60 % (compensatoire pendant les périodes de drive).



L'impact COVID-19

Les prêts ont connu une continuité grâce au drive mis en place post confinement, aux réservations et transferts des documents.

fermée aux usagers. Pour maintenir ce service public, les équipes ont mis en place un drive jusqu'à fin juin. LA MIER a pu rouvrir ses portes de juillet à fin octobre. Remise en place du drive jusqu'au 3 décembre (deuxième confinement). Réouverture en décembre.

■ UNE DISPARITÉ DANS L'OUVERTURE DU SITE

L'établissement compte habituellement 33 heures d'ouverture hebdomadaire. Après la période de confinement, la MIER est restée

■ ANIMATIONS

De nombreuses animations ont été annulées. Notamment la Biennale Petite Enfance qui a pu être partiellement reportée en décembre 2020 / janvier 2021.



Zoom sur...

■ UNE OFFRE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES ÉTOFFÉE

Le réseau des médiathèques a mis en place en février une offre numérique* plus large. Presse, cinéma, livres, autoformation, des contenus divers sont accessibles à tout moment.

Une offre riche. La liste des ressources numériques disponibles est longue : des milliers de livres numériques consultables en ligne ou en téléchargement ; des milliers de titres de presse dans tous les domaines ; 6 000 films de la plateforme Arte VOD ; de l'autoformation en langues étrangères, bureautique, bien-être, multimédia, musique ou encore code de la route ; une offre jeunesse complète.

Une culture numérique en développement. Les bibliothèques se positionnent dans ce paysage en proposant aux usagers d'accéder à une bibliothèque numérique tout comme il est possible d'accéder aux œuvres matérielles présentes sur les rayonnages. Il ne reste plus qu'à se familiariser avec les accès à cette médiathèque de proximité et pour cela l'ensemble des bibliothécaires du réseau est disponible pour guider les usagers.

Comment ça marche ? Pour accéder à la médiathèque numérique, il vous suffit d'être inscrit dans l'une des médiathèques du réseau de Tulle agglo puis de s'inscrire sur le site numerique.bd.correze.fr.

**En partenariat avec la Bibliothèque départementale de Corrèze.*



L'action en + de l'agglo

■ LE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Chaque année Tulle agglo alloue une enveloppe budgétaire de 80 000 € à destination des événements du territoire. En 2020, 34 demandes d'aides ont été reçues. Malheureusement la situation sanitaire a obligé la majorité des organisateurs à annuler ou, dans le meilleur des cas, à différer les événements programmés. Deux enquêtes ont été réalisées au cours de l'année auprès des organismes ayant fait une demande d'aide à Tulle agglo pour connaître leur situation.

Concrètement : 12 opérations ont été maintenues, 20 annulées, 2 reportées. Toutefois, 19 projets ont été accompagnés pour un montant de 48 100 €.

NB : Les informations fournies par les associations ont été prises en compte de manière à ce que les aides accordées par Tulle agglo, en plus d'éventuelles autres subventions, soient en mesure de couvrir les dépenses engagées.



ACCESSIBILITÉ, PROXIMITÉ et mobilités

Depuis 2012 et sa transformation en agglomération, Tulle aggro est une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). De ce fait elle s'engage à promouvoir et favoriser toutes les mobilités sur son territoire.



Zoom sur...

■ UN BUS ÉLECTRIQUE POUR LE TAD AGGLO

Le transporteur Osicars, qui assure le TAD aggro, s'est équipé d'un petit bus électrique. Premier du genre sur le territoire, ce véhicule permet au conducteur d'accéder plus facilement au domicile des personnes notamment à mobilité réduite et de pouvoir s'en-gouffrer dans des rues étroites.



Chiffres clés

818 442 €
de dépenses
de fonctionnement

349 279 €
de recettes
de fonctionnement

132 398
voyages sur l'ensemble
du réseau TUT aggro

246 044 km
sur l'ensemble
du réseau TUT aggro

67 625 €
de recettes sur l'ensemble
du réseau TUT aggro

Les réalisations 2020

■ LE RÉSEAU TUT AGGLO EN CHIFFRES

Lignes régulières (Lignes 1, 2 et navette) : 130 777 voyages (ligne 1 : 42 835 / ligne 2 : 25 076 / navette centre-ville : 61 386 + 1 480 montées durant le premier confinement). 227 288 km.

TAD Tulle : 883 voyages. 6 685 km.

Sur le TAD périurbain en place sur le territoire hors Tulle : 738 voyages. 12 071 km.

■ LES TRANSPORTS SCOLAIRES

En 2020, Tulle aggro a pris en charge la navette scolaire entre les secteurs de La Fageardie/Brigouleix et l'école Joliot-Curie. Il a été acté le transfert de celle-ci à compter du 1^{er} janvier 2021 à la Ville de Tulle.

Validation en conseil communautaire d'un accord de principe du transfert total de la compétence à l'agglo, actuellement portée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, pour l'année scolaire 2023-2024.

■ LA DESSERTE DE LA MONTANE

Afin de favoriser les transports collectifs des employés vers la ZA de La Montane, Tulle aggro finance une navette et une application de covoiturage Klaxit. Les contrats arrivant à échéances fin 2020 et l'absence d'utilisation de ces services ont encouragé les élus de Tulle aggro à ne pas reconduire ces services.

■ DÉVELOPPER TOUTES LES MOBILITÉS.

Après un accompagnement de l'association À Bicyclette pour la mise en place d'un service de location de vélo sur le territoire, Tulle aggro a souhaité compléter cette action par le financement de stands itinérants de contrôle technique de vélos.



L'impact COVID-19

Le réseau Tut aggro, maintenu mais fortement impacté. Le service a été réorganisé durant le 1^{er} confinement : suspension du service TAD Tulle et des lignes 1 et 2 ; modification de la navette centre-ville (circuit, jours, horaires de fonctionnement et véhicule grande capacité). Du 15 mars au 30 juin, une gratuité du réseau a été mise en place. La crise COVID-19 a fortement impacté

la fréquentation du réseau (-31 % par rapport à 2019) et les recettes perçues ont diminué de moitié (-52 % par rapport à 2019).

Baisse de 31 % de la fréquentation sur l'ensemble du réseau TUT aggro.

L'offre Tut aqua n'a pas été reconduite en 2020 durant la période estivale.

Le transport des scolaires a lui aussi été annulé suite aux différentes suspensions des activités : apprentissage de la natation, fête du sport, spectacles d'arts vivants...



Les perspectives

- . Déploiement de nouvelles dessertes sur le réseau TUT aggro à l'horizon 2021-2022
- . Mise en œuvre de la compétence transports scolaires sur l'ensemble du territoire à compter de la rentrée de septembre 2023
- . Mise en place d'une aide à l'achat vélo à assistance électrique
- . Réflexion à plus long terme sur les mobilités douces



CONFORTER LE RÔLE des équipements structurants

Transféré à l'agglo en 2016, le centre aqua est l'un des établissements sports et loisirs phares du territoire.



Chiffres clés

2 329

enfants de la grande section
au CM2 bénéficiant de
l'apprentissage de la natation

12

activités encadrées
(9 adultes et 3 enfants)

8

formats de cours de natation :
5 pour adultes (aquaphobie,
initiation non nageur,
apprentissage, perfectionnement
nages et palmes, nageurs
confirmés) et 3 pour enfants
(éveil aquatique, aquaphobie
et apprentissage).

20

saisonniers recrutés
pour l'été 2020

Les réalisations 2020

■ DES TRAVAUX AU CENTRE AQUA

Initialement programmée à l'automne 2019, mais reportée pour cause de sécheresse, la fermeture technique annuelle du centre aqua est intervenue fin janvier notamment pour la vidange des bassins. Elle s'est accompagnée de plusieurs travaux afin de maintenir un niveau de service de qualité pour ses utilisateurs. Au programme : la réfection du pédiluve principal, la mise en place de crochets en fond de bassin pour fixer les structures gonflables ou d'autres matériels pédagogiques, la réfection des peintures intérieures (dans les vestiaires, les douches et les escaliers d'entrée), la mise en place de nez de marches (dans l'escalier du hall et les douches des vestiaires collectifs) ou encore le remplacement des kits de douches.

■ FORMATION DES ÉQUIPES

Tri des déchets en collaboration avec le service collecte et valorisation des déchets et formation de l'équipe MNS aux activités physiques adaptées pour affections longue durée (sport santé).

■ RENOUELER LES ANIMATIONS ENFANTS

Pour les vacances de Toussaint, le centre aqua intercommunal a concocté un programme d'animations aux petits oignons sur le thème d'Halloween et a organisé une chasse aux "fanteaumes".

■ CENTRE DÉPARTEMENTAL DU BNSSA

Sollicité par le SDIS de la Corrèze, le centre aqua s'est organisé afin de permettre aux pompiers corrèziens et au comité départemental des maîtres-nageurs-sauveteurs et des sauveteurs aquatiques d'organiser les dernières sessions de formations et épreuves du diplôme. Seule piscine du département à rouvrir, le centre aqua a accueilli les 64 candidats corrèziens, 3 fois par semaine du 9 au 25 juin pour les entraînements, et les 26 et 27 juin pour les épreuves.

L'année 2020 au fil des mois

- JANVIER » 15 MARS** ● **Ouverture classique.**
- 15 MARS » 7 JUIN** ● **Fermeture.** Maintien des contacts avec les agents, le responsable bâtiments et les gestionnaires eau et chauffage (DALKIA-VEOLIA). Sélection des saisonniers réalisée à distance.
- 11 MAI » 8 JUIN** ● **Rédaction d'un plan de reprise.** Désinfection, préparation des bassins extérieurs, inventaire des stocks, rédaction et mise en place des protocoles ; redéploiement des agents dans d'autres services (MNS au SCVD & agents d'accueil et d'entretien au siège, PPE et MIER).
- 8 » 19 JUIN** ● **Réouverture du bassin sportif** uniquement et sur réservation (pour les formations BNSSA du département et les publics nageurs).
- 22 JUIN** ● **Ouverture au grand public** de la totalité des bassins, mise en place d'une FMI (Fréquentation Maximum Instantanée) limitée à 200 personnes.
- SEPTEMBRE** ● **Inscriptions** aux cours de natation adultes et enfants, retour des clubs et des scolaires.
- 29 OCTOBRE** ● **Fermeture du site**, vidange anticipée de la filière ludique, rédaction de nouveaux protocoles.
- 9 NOVEMBRE** ● **Réouverture.** Accueil des personnes munies d'une prescription médicale & des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles. Système de réservation remis en place : créneaux d'1h dans l'eau, accueil limité à 10 personnes ou 1 groupe. Retour de 5 écoles (soit 8 classes), ainsi que du lycée Edmond Perrier, des créneaux pompiers, gendarmes et des aqua santé (ASAPES).
- 15 DÉCEMBRE** ● **Mineurs de nouveau autorisés** dans le cadre d'activités extrascolaires encadrées. Reprise des cours de natation enfants : 30 retours (sur 40 inscrits) 22 inscriptions aux stages des vacances de Noël. Retours des clubs pour l'entraînement des mineurs (KCT, CNT, Tulle tri et Plongée).



L'impact COVID-19



■ EN CHIFFRES

- **57 %** de fréquentation (par rapport à 2019) sur toute l'année
- **19 855** entrées du 1^{er} juin au 31 août (par rapport à 2019)
- **47 %** de chiffres de ventes du 1^{er} juin au 31 août (par rapport à 2019)
- + **4 500 €** de frais matériels supplémentaires



Les perspectives 2021

- . Redynamisation du programme et des activités, afin de "reconquérir" les publics
- . Étude de faisabilité en vue de l'élaboration du second projet d'établissement : économies d'énergie & réaménagement des espaces et développement de l'offre aux usagers
- . Enquête de satisfaction auprès du grand public : "aquacertation"

UN SERVICE PERFORMANT DE COLLECTE ET DE VALORISATION des déchets



Chiffres clés

11 479

tonnes d'OM collectées

2 786

tonnes de déchets triés collectés

5 582

tonnes de déchets collectés
en déchetteries

5 000

tonnes de déchets verts
transférées, broyées, criblées
et compostées

4 000

bacs roulants

689

points d'apport volontaire
(enterrés, semi enterrés
ou aériens)

Les enjeux en matière de collecte mais surtout de valorisation des déchets sont nombreux. D'autant que les obligations auxquelles les autorités de collecte sont soumises se durcissent. Objectif : faire du déchet une ressource que l'on peut valoriser lorsqu'il ne peut être évité.

Les réalisations 2020

■ COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

152 sapins ont été collectés puis broyés en janvier par le service dans le cadre de l'opération de Noël. Six points de collecte dans Tulle, un à Lagraulière et un à Saint-Priest-de-Gimel ont permis aux habitants de donner une deuxième vie à leur sapin, ainsi transformé en broyat pour les parcs et jardins. L'opération a été renouvelée à la fin de l'année 2020 (début 2021) avec 16 points de collectes (dans 10 communes).

■ UNE CAMPAGNE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

"Mes déchets, c'est pas où je veux quand je veux !", "Ce site n'est pas une déchetterie", les slogans accrocheurs pour interpeller et sensibiliser au dépôt sauvage ont vu le jour sur le territoire.

■ MISE EN PLACE DE COLONNES ENTERRÉES

Le service Collecte et Valorisation des Déchets de Tulle agglomération a procédé à l'installation de PAV enterrés et semi-enterrés constitués chacun de 4 colonnes (ordures ménagères, emballages recyclables, papier et verre) : au Lonzac (à proximité de la maison médicale) et à Corrèze (Gare de Corrèze et à la Croix Ferrée).

Les perspectives



- Engager le travail de réorganisation du service en vue d'optimiser les tonnages de tri collectés
- Étudier la mise en place de la taxe incitative
- Travail sur la politique de collecte des biodéchets dont l'harmonisation du service de collecte des déchets verts à l'ensemble du territoire



L'impact COVID-19

Malgré l'épidémie, la continuité de service public a été assurée pour l'ensemble des activités (collecte, déchetterie, valorisation...). En effet, aucun arrêt même partiel pour la collecte, un passage en mode dégradé (ouverture des déchetteries uniquement aux professionnels pendant le 1^{er} confinement) et seulement 8 annulations d'interventions pédagogiques.



Zoom sur...

Le bureau d'études CLS a été mandaté pour une analyse des données de la flotte connectée en vue de l'optimisation des collectes en ordures ménagères et collecte sélective. Le rendu demandé pour 2021 de la première phase est un état des lieux et un diagnostic technique.

CLIMAT, AIR & énergie

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de lutte contre le changement climatique et d'adaptation du territoire à ces évolutions.



Zoom sur...

■ LA SEM ENRèze

Cette société d'économie mixte (SEM) a été créée aux côtés de 7 communes (Tulle, Chamboulive, Chamberet, Saint-Clément, Saint-Paul, Saint-Pardoux-la-Croisille et Uzerche), du bailleur social Corrèze Habitat, de la Banque des Territoires et de l'opérateur énergétique Engie Solutions pour faciliter le développement des énergies renouvelables dans un souci de développement d'une filière économique intégrée soucieuse des retombées locales.

Les réalisations 2020

■ POUR UN RÉSEAU DE CHALEUR RENOUVELABLE

Lancement d'une délégation de service public en groupement de commandes avec 6 communes pour concevoir, réaliser et exploiter des équipements de fourniture de chaleur renouvelable issue du bois-énergie : établissement d'une convention de groupement de commande & des dossiers de consultation.

■ SEM ENRèze

Immatriculation de la société dont Tulle agglo est le 1^{er} actionnaire et dont l'objet est de porter des projets d'énergie renouvelable et toutes activités connexes. Au cours de l'année, la SEM ENRèze s'est structurée afin de candidater à 8 délégations de service public pour la conception, réalisation et exploitation d'équipements de fourniture de chaleur renouvelable bois-énergie. Un examen des modalités de transfert d'équipements biomasses à la société a été réalisé et une convention de prestation de service avec ENRèze pour des prestations d'ingénierie et moyens matériels a été signée.

■ STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE LOCALE RESPECTUEUSE DE LA RESSOURCE

Rencontre et mobilisation des producteurs bois-énergie locaux, des acteurs de la filière & sensibilisation des gros consommateurs de chaleur sur l'opportunité de basculer d'une énergie thermique fossile à une énergie renouvelable.

■ UN SERVICE DE CONSEIL NEUTRE ET GRATUIT

Engagement d'une réflexion autour d'une coopération supra-communautaire pour mettre en place ce service à destination des ménages pour leur projet de rénovation énergétique et pour favoriser la mobilisation et la montée en compétences des professionnels de la rénovation énergétique.



Les perspectives

- . Définir une stratégie territoriale pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050
- . Mobiliser les citoyens dans la transition énergétique : penser une stratégie, veiller à l'articulation des initiatives
- . Favoriser une gestion durable des forêts
- . Asseoir et développer l'activité de la SEM ENRèze

DES ACTIONS AU SERVICE d'un environnement de qualité

Préserver la ressource eau et protéger les espèces abritées (faune et flore) sont devenus des missions obligatoires de l'agglomération notamment à travers le transfert des compétences eau potable et assainissement.

RIVIÈRES ET ZONES HUMIDES

Les réalisations 2020



Chiffres clés

2 200 km
de cours d'eau
dont 1 200 km
de cours d'eau permanents,
1 400
plans d'eau
et 154 km²
de zones humides,
soit 17 %
de la surface du territoire.



■ SUIVI ÉTIAGE

Le bassin de la Corrèze se caractérise par des étiages marqués. Des stations permettent un suivi régulier sur les rivières principales comme la Corrèze et la Montane mais il ne prend pas en compte les petits affluents réputés plus vulnérables. Les agents de la COR ont suivi entre juin et octobre les débits sur la Rondelle et le Maumont. Les données relevées sur les petits affluents sont transmises à EPIDOR et consultables sur le lien <http://www.etiage-dordogne.fr>.

■ TRAVAUX D'ENLÈVEMENT SÉLECTIF ET SECTORISÉ DES ENCOMBRES

Il est nécessaire de maintenir les encombres favorables aux milieux aquatiques et de supprimer ceux qui génèrent des érosions ou des risques d'inondation. Les interventions ont eu lieu sur la Corrèze, la Montane et la Solane.

■ L'ENTRETIEN RÉGULIER DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Afin de proposer une expérience agréable aux visiteurs, la COR assure un suivi des sites et fait procéder à des opérations d'entretien voire de remise en état sur le platelage du marais du Brezou, très sollicité en termes de fréquentation. Dans Tulle, les aménagements des berges de la Corrèze réalisés dans le cadre de la renaturation nécessitent également un entretien régulier pour favoriser une végétation adaptée au site.

L'info en +

ENTRE 2016 ET 2020, LES DENSITÉS DE POISSONS ont fortement augmenté sur la Corrèze dans Tulle ; la densité surfacique moyenne sur les trois stations de pêche de la Corrèze passe de 111 poissons/100 m² à 638 poissons/100 m².



Les perspectives

• Mise en place d'une gestion coordonnée des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants (Vézère, Corrèze et Doustre).



Zoom sur...

■ LES LANDES DES CHAUX

En 2020, une opération de restauration de zone humide sur les landes des Chaux a été retenue dans le cadre de l'appel à projet sur les zones humides de l'entente sur l'eau. Les landes des Chaux couvrent un plateau de 430 ha situé au carrefour de 4 communes de Tulle agglomération où le taux de boisement est passé de 5 à 85 % en 150 ans. Les travaux hydrauliques réalisés pour permettre les plantations de résineux sur ces milieux humides ont un impact sur l'hydrologie des affluents du Doustre et de la Corrèze qui y prennent leurs sources. Échelonné sur 4 ans, ce travail réalisé en partenariat avec la commune de Clergoux et le CEN Nouvelle-Aquitaine vise à remettre en état une partie du sectionnel de Chauzeix. En 2021, le site fera l'objet d'un bûcheronnage sélectif pour l'ouvrir et permettre le comblement des fossés de drainage en 2022 et à terme la remise en pâture.





Chiffres clés

12 784

abonnés assainissement collectif

44

stations d'épuration

339 km

de réseaux

10 892

dispositifs d'assainissement non collectif

Taux de conformité de 43 %

124

contrôles de conformité des raccordements réalisés (AC)

170

attestations de zonage délivrées (AC)

22

branchements réalisés (AC)

134

dossiers de demande d'installation instruits (ANC)

110

travaux d'installations contrôlées (ANC)

340

contrôles de fonctionnement et d'entretien d'installations existantes (ANC)

ASSAINISSEMENT

Les réalisations 2020

■ INTERVENTIONS MAJEURES

Opération de maintenance PR principal zone de Cueille et PR STEP Mulatet Tulle ; remise en état pont brosse à la STEP de Saint-Augustin ; remplacement préleveur de sortie STEP Seilhac ; réparations canalisation poste de relèvement, remplacement armoire électrique PR Camping et mise en place télégestion sur Clergoux ; remplacement d'une pompe de relèvement sur La Roche-Canillac ; réfection tuyauterie PR Super U Laguenne-sur-Avalouze ; renouvellement du réseau de refoulement PR de la Lunade - Tulle ; Réfection des clôtures des sites de Gimel-les-Cascades, Naves et Chanac-les-Mines, aménagement des talus de la station de Ladignac-sur-Rondelle avec mise en place d'une bâche ; remplacement de 11 compteurs de bâchées sur les communes de Chameyrat, Champagnac-la-Prune, Naves, Saint-Germain-les-Vergnes, La Roche-Canillac, Orliac-de-Bar, Saint-Salvadour, Saint-Paul, Le Chastang et Ladignac-sur-Rondelle ; contrôle de conformité sur l'ensemble des installations électriques : postes de relèvement et stations d'épuration.

■ ENTRETIEN RÉSEAU

Système de Mulatet : 510 h d'intervention d'hydrocurage en préventif, 350 h d'entretien de surveillance des déversoirs d'orage et dessableurs.

Hors Mulatet : 290 h d'intervention d'hydrocurage dont 35 h sur le réseau de Seilhac.

■ ÉTUDES, DIAGNOSTICS ET SCHÉMAS DIRECTEURS

Poursuite du travail, finalisation pour une grande partie des communes. Étude préalable aux travaux de curage et d'aménagement de 12 lagunes.

■ TRAVAUX

Extension réseau Saint-Germain-les-Vergnes ; réhabilitation/mise en séparatif des réseaux sur Saint-Jal, Saint-Mexant et Seilhac ; réparation d'urgence réseau sur les communes de Tulle, Saint-Mexant, Saint-Jal, Corrèze, Laguenne-sur-Avalouze, Sainte-Fortunade et Seilhac ; remise à niveau de tampons et création de regards sur Tulle, Eyrein, La Roche-Canillac, Lagarde-Marc-la-Tour et Le Lonzac.



Les perspectives

- . Lancement des programmes de travaux prioritaires issus des schémas directeurs
- . Schéma d'harmonisation tarifaire

Focus sur... L'EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la loi a transféré la compétence "eau potable" à Tulle agglo. Conformément au choix des élus, la gestion de cette compétence se fait à l'échelle syndicale.

Depuis plusieurs mois, un travail a été mené avec les différentes autorités organisatrices : soit 7 syndicats et 20 communes qui assuraient le service en régie.

Plusieurs options étaient possibles et parmi celles-ci, les syndicats et les communes ont souhaité privilégier une gestion syndicale de l'eau potable autour de 4 syndicats des eaux.

Le syndicat de La Montane (regroupant 5 communes : Corrèze pour partie, Eyrein, Saint-Martial-de-Gimel, Saint-Priest-de-Gimel et Vitrac-sur-Montane) a refusé ce schéma et sa dissolution, contrairement à tous les autres acteurs du territoire. Une disposition dérogatoire dans le texte de loi du 27/12/2019 a permis au syndicat de La Montane de pouvoir se maintenir 6 mois (revu jusqu'à 9 mois avec la crise COVID-19). Lors du conseil communautaire du 28 septembre, il a été décidé de respecter le schéma d'organisation initial de la compétence de l'eau et donc de ne pas établir de convention de délégation avec le syndicat de La Montane.

Par conséquent, ce dernier a été dissout de plein droit le 30 septembre. Les 5 communes concernées ont rejoint le syndicat du Puy des Fourches - Vézère pour la compétence distribution (ces dernières étaient déjà membres pour la production).



L'impact COVID-19

Continuité de service assurée pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif.

Suspension des campagnes de contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif durant les périodes de confinement.

OFFRIR UN RÉSEAU ROUTIER confortable

Le territoire de Tulle agglo, c'est environ 1 350 km de réseau routier communal d'intérêt communautaire et 200 ouvrages d'art qui demandent une attention toute particulière. En général ce ne sont pas moins de 40 km de routes qui sont rénovés chaque année afin de disposer d'un réseau routier fiable et homogène.



Réfection d'une rue du bourg de Lagarde-Enval, Lagarde-Marc-La-Tour, 28 152 €.



Réfection de la route des Places, Sainte-Fortunade, 63 922 €.



Réfection d'un ponceau de la route d'Orliac, Chambouive, 6 481 €.



Réfection de la voirie du lotissement du fer à Cheval, Le Lonzac, 54 474 €.



Mur de soutènement, route des Mascombes, Bar, 38 035 €.



Réfection de la rue du Docteur Dufayet, Tulle, 36 500 €.

Les réalisations 2020



En 2020, de nombreux chantiers de voirie ont pu démarrer à partir du mois de mai, une fois le déconfinement amorcé. Routes ou encore ouvrages d'art, le budget de Tulle agglo consacré aux investissements de voirie représente cette année plus de 2,7 M€.

■ ENTRETIEN – EXPLOITATION

Programmation et suivi chantiers d'entretien des communes pour les travaux d'emplois partiels, les curages des fossés & l'égavage. De plus le service SIA assure la gestion de l'exploitation en analysant les remontées d'activités des communes, en suivant les commandes de signalisation et la pose par les agents communaux, en suivant les travaux de fauchage/débroussaillage, en élaborant et contrôlant les conventions entre communes dans le cas de mutualisation des moyens et enfin en les conseillant en matière d'entretien et d'exploitation des V.C.I.C.

■ ASSISTANCE TECHNIQUE AUX COMMUNES SUR CHEMINS RURAUX

Estimation des travaux de réfection de chemins ruraux, élaboration de dossiers de demande de subvention, préparation des dossiers de consultation et assistance technique marchés, suivi de travaux, élaboration de dossiers d'enquête publique pour aliénation de chemins ruraux & instruction des arrêtés de permissions de voirie sur chemins ruraux.

Chiffres clés

- 3 techniciens SIA
- 135 agents municipaux mis à disposition
- 72 chantiers sur 32 communes
- 300 autorisations de voirie



S'INSCRIRE DANS un partenariat territorial élargi

Développer les partenariats au-delà des limites de l'agglo.



Chiffres clés



25

opérations programmées



312 707 €

de subvention LEADER
accordés

653 310 €

de subvention LEADER
payés

3 003 511 €

d'enveloppe LEADER
pour le territoire

Les réalisations 2020

■ LE PROGRAMME LEADER

LEADER est un dispositif initié par l'Union Européenne destiné aux territoires ruraux. Ce programme soutient des actions structurantes et innovantes s'inscrivant dans une stratégie locale de développement. L'ensemble des instances et structures qui participent à la mise en œuvre du dispositif constitue le Groupe d'Action Locale du Pays de Tulle Vézère-Monédières.

Le dispositif 2014-2020 est financé par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) sous l'autorité de gestion de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Les perspectives

- . 2021-2022 : années de transition du programme avec une prolongation des délais de fin de programmation des projets LEADER jusqu'en 2023.
- . Abondement de l'enveloppe LEADER sur la programmation actuelle.
- . Préparation à la future programmation européenne (FEDER et FEADER).



Zoom sur...

À la suite des élections municipales et communautaires, la composition du **Comité Unique de Concertation**, organe délibérant du Groupe d'Action Locale du Pays de Tulle Vézère-Monédières, a dû être revue.

Les nouveaux membres intégrant le Comité Unique de Concertation ont eu besoin d'un temps d'appropriation du programme LEADER, de la stratégie mise en place et du fonctionnement des instances décisionnelles.

Pour les accompagner dans leur prise de fonction, le service LEADER a élaboré une plaquette de présentation du programme et organisé, pour ceux qui l'ont souhaité, des temps de présentation.

IMAGINEZ votre territoire de demain

La communauté d'agglomération a lancé à la fin de l'année 2020 l'élaboration d'un nouveau projet de territoire. L'occasion d'imaginer le territoire de demain.



Jean-François Labbat,
vice-président en charge
du Projet de territoire,
des Relations avec les communes,
de la Communication
et du Numérique

"Coconstruire, c'est essentiel. Tout l'intérêt de cette démarche est de pouvoir entendre de la part des élus, des agents et des habitants ce qui va, ce qui ne va pas, ce qu'ils veulent et ce qu'ils ne veulent plus ou différemment. Les points de vue ne seront pas les mêmes, tout comme les besoins. Et cela nous permet de confondre ces divergences pour être au plus juste. C'est aussi l'occasion de créer un sentiment positif à l'égard de notre territoire. Au-delà des grandes idées, il faut profiter du moment de concertation pour créer un état d'esprit et une fierté d'appartenance. La réflexion doit être partagée et intégrée par tous. Il y aura forcément un arbitrage politique à l'heure de la validation. Mais l'expression citoyenne reste au cœur, autant que les questions d'équilibre territorial, d'attractivité, de solidarité, d'innovation..."

■ UN PROJET DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est l'occasion de réfléchir aux orientations d'avenir pour l'agglomération.

Document de référence pour la communauté, il fixe les priorités pour le territoire et définit des actions concrètes qui seront entreprises dans les années à venir. Les élus de Tulle agglomération ont entamé, ensemble, l'élaboration du nouveau projet d'agglomération. Il se construit collectivement en mobilisant les élus, communautaires et municipaux, les habitants et l'ensemble des acteurs locaux qui font la richesse de notre territoire.

■ COMMENT ?

- . grâce à un questionnaire en ligne pour les élus,
- . des réunions des maires par micro-territoires,
- . des commissions spécifiques pour les élus locaux,
- . des questionnaires et des groupes de travail pour les agents territoriaux,
- . une concertation citoyenne en ligne pour les habitants.



L'ANNUAIRE DES SERVICES de Tulle agglo



Services administratifs

» ADMINISTRATION GÉNÉRALE

tulleagglo@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» SECRÉTARIAT DES ÉLUS

secretariat.elus@tulleagglo.fr
05 55 20 67 00

» RESSOURCES HUMAINES

drh@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» COMMUNICATION

communication@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» COMMANDE PUBLIQUE

marches.publics@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» FINANCES

finances@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» INFORMATIQUE

tulleagglo@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» PATRIMOINE ET BÂTIMENTS

tulleagglo@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00



Aménagement

» URBANISME

ads@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» HABITAT, SCOT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

habitat@tulleagglo.fr
scot@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» INGÉNIERIE ET AMÉNAGEMENT

sia@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00



Développement

» PÔLE ÉCO

poleeco@tulleagglo.fr
05 55 20 68 46

» GRANDS PROJETS / OFFRE DE SANTÉ

tulleagglo@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» LEADER

leader@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» CAMPUS CONNECTÉ TULLE CORRÈZE

campus.connecte@tulleagglo.fr
06 49 46 00 84
www.campus-connecte-correze.fr



Environnement

» CLIMAT AIR ÉNERGIE

tulleagglo@tulleagglo.fr
05 55 20 54 01

» COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

gestiondesdechets@tulleagglo.fr
05 55 20 93 10

Pour les déchetteries :

Chamboulive
05 55 21 39 66

Corrèze
05 55 21 44 29

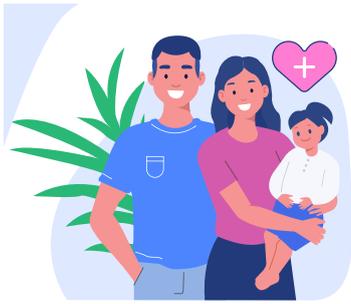
Gros-Chastang
06 78 62 92 09

Ladignac-sur-Rondelle
05 44 40 60 57

Naves
05 55 27 86 74

Tulle
05 55 20 36 85

Plateforme de compostage
de Saint-Mexant
05 55 29 48 93



Petite enfance, Jeunesse

» PÔLE PETITE ENFANCE

polepetiteenfance@tulleagglo.fr
05 55 20 80 30

Pour l'accueil collectif et familial

05 55 20 80 30

Pour la micro-crèche

à Seilhac :

microcreche.seilhac@tulleagglo.fr
05 55 20 94 62

Pour la micro-crèche

à Saint-Germain-les-Vergnes :

microcreche.saintgermainlesvergnnes@tulleagglo.fr
05 87 49 55 05

Pour le RAM :

ram@tulleagglo.fr
05 55 20 80 32
06 73 79 17 08

» JEUNESSE

jeunesse@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» RÉGIE SERVICE AUX FAMILLES

www.services-agglo-tulle.fr
regisseur@tulleagglo.fr



Centre aqua

centre.aqua@tulleagglo.fr
05 55 20 08 08



Eaux

» ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Agence en ligne : eaux.agglo-tulle.fr

Secrétariat assainissement :

- Assainissement collectif :
assainissement.tulleagglo@tulleagglo.fr
- Assainissement non collectif :
spanc@tulleagglo.fr - 05 55 20 67 07

Service gestion abonnés - facturation :

regie.assainissement@tulleagglo.fr
05 55 20 54 08

» CELLULE OPÉRATIONNELLE RIVIÈRES

tulleagglo@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» SYNDICAT DES EAUX

Syndicat du Puy la Forêt :

05 55 21 44 97
06 80 63 94 16 (urgence technique)

Syndicat du Puy des Fourches - Vézère :

05 55 27 89 77 (agglo hors Tulle)
05 55 20 54 08 (Tulle)
05 55 21 75 07 (urgence technique Tulle)
05 55 21 67 13 (urgence technique agglo hors Tulle)

Syndicat du Maumont :

www.syndicat-eau-maumont.fr
05 55 29 45 10
06 80 36 83 24 (urgence technique)

Syndicat des Deux Vallées :

05 55 26 21 60



Transport - Mobilités

transports@tulleagglo.fr
05 55 20 75 00

» RÉSEAU TUT AGGLO :

- Navette, lignes 1 et 2 et TAD Tulle :
CFTA Centre Ouest - 05 55 20 25 60
- TAD agglo : Osicars - 05 55 21 26 54

» POUR LE SERVICE DE LOCATION VÉLO :

À Bicyclette - abicyclette.tulle@fub.fr
09 72 57 35 57 - 06 95 05 50 56



Médiathèque intercommunale Eric Rahmer

mediatheque@tulleagglo.fr
05 55 20 21 48

» Pour l'espace numérique :

espacenumerique@tulleagglo.fr
05 55 20 67 12

TULLE'
agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Rue Sylvain Combes . 19000 Tulle
Téléphone : 05 55 20 75 00
E.mail : tulleagglo@tulleagglo.fr

www.agglo-tulle.fr